

Repères avril 2018
n° 241

le magazine de la ville de Saran

Saran



{ Ensemble, vivons notre ville ! } www.ville-saran.fr

SNCF :
une réforme express
sous haute tension

2# DANS LE RETRO



21 février : Soirée événement au pôle santé Oréliance pour la remise des « mini » véhicules électriques qui serviront de transports aux jeunes patients lors de certaines interventions au bloc opératoire.



4 mars :

Rien n'a entamé la bonne humeur et le dynamisme des participants à la Marche du Ruban bleu au lac de la Médecinerie... pas même la pluie et le froid.



10 mars : La salle des fêtes accueille l'assemblée générale nationale de l'association France-Cuba en présence de M. Elio Eduardo Rodriguez Perdomo ambassadeur de Cuba en France.



du 12 au 25 mars, l'esplanade de la mairie accueille une partie de l'exposition photographique « Femmes engagées » de Festiv'Elles... L'exposition se continue chez les villes participantes : Fleury, Ormes, La Chapelle-St-Mesmin, Ingré et St-Jean-de-Braye.



19 mars : Recueillement à la cérémonie du souvenir à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc.

20 mars : Dans le cadre de la campagne « Mars bleu », le pôle santé Oréliance propose des animations et des ateliers d'information sur le dépistage du cancer colorectal.



◀ **22 février** : Une belle assemblée à la salle des fêtes pour la présentation du projet Spacetrain par M. Emeuric Gleizes et son équipe en présence de Michel Guérin.



Maryvonne Hautin
Maire de Saran

Service public / service au public

Portage de repas à domicile, équipements sportifs, écoles, atsem, ateliers seniors, clubs ados de quartiers, médiathèque, transports municipaux, crèche, voirie, carte d'identité, passeport, pacs, cuisine centrale, centres de loisirs, espaces verts, police municipale, permis de construire, aides à domicile, écoles de musique et de danse, service social, point information jeunesse, passeport senior, centre nautique, galerie du château, mise à disposition de salles, logement, foyer Georges-Brassens...

Voici un bref aperçu des différents services gérés par la municipalité. Au même titre que les pompiers, les hôpitaux, l'Éducation nationale et bien d'autres, les services publics s'adressent à chacun et sont accessibles à tous dans le but de satisfaire un besoin d'intérêt général. À chaque âge de la vie, un Saranais peut bénéficier de services moyennant un coût que nous nous efforçons de maintenir le plus accessible possible.

Il est de bon ton aujourd'hui de montrer du doigt les institutions, les collectivités territoriales, la fonction publique d'État qui seraient responsables de tous les maux de notre époque, et de privilégier l'individualisme et la mise en concurrence du secteur public contre le privé, mais aussi d'exacerber la compétition entre les acteurs du secteur privé. L'époque est à la rivalité. Chaque jour éditorialistes, experts et chaînes d'information continue nous abreuvent de discours en ce sens. La lumière serait la rentabilité.

Nous ne redirons jamais assez, combien les services publics sont le ciment de notre société parce qu'ils assurent à toutes et à tous un égal accès à ces services. C'est une évidence, la pression est forte de livrer progressivement nombre de secteurs dirigés par le public aux entreprises privées, en prétextant une meilleure gestion et des coûts moins élevés. Nous pouvons en douter.

L'expérience nous a démontré que la privatisation était loin d'être synonyme du mieux pour les usagers. Que dire de la gestion des sociétés d'autoroutes lors des journées d'intempéries (inondations, neige...), des tarifs de la téléphonie, des bureaux de poste qui ferment les uns derrière les autres...

Imaginons un seul instant, comme certains le souhaite la privatisation des services municipaux cités au début de cet éditorial... La vie de chacune, de chacun, mérite mieux que ces excès d'indignité.

Maryvonne Hautin

QUELQUES DATES A RETENIR

5 AVRIL : Les vaccins obligatoires en pédiatrie intervention du Dr Bellouard, pédiatre, salle du conseil, 20h, Mairie

7 AVRIL : Cérémonie de la citoyenneté, verrière château de l'Étang

12 AVRIL : Conseil métropolitain

14 AVRIL : Plantations et Repas partagé quartier Chimoutons

14 AVRIL : Journée de l'Obésité proposée par le CHRO, annexes et parc du Château, salle des fêtes

15 AVRIL : Parcours du cœur, parc du château de l'Étang

19 AVRIL : Inauguration de la salle Marc Beltoise, château de l'Étang

20 AVRIL : Conseil municipal, 19h, mairie

21 AVRIL : Fête du quartier bourg

24 AVRIL : Inauguration du Retail park

2 MAI : Lidstarligue Hand Saran/ Massy, Halle des sports

RETROUVEZ-NOUS SUR :

 www.ville-saran.fr

 www.facebook.com/villesaran

SOMMAIRE

Dans le rétro	p.2
Édito	p.3
Regards	p.4
Actualité	p.10
Sortie(s)	p.11
Loisirs jeunes	p.12
Menus scolaires	p.13
Métier d'à venir	p.14
Action jeunesse	p.15
En terrasse	p.16
Info social	p.18
Actu éco	p.19
Ici...	p.20
... et là	p.21
Espace public	p.22
Brèves	p.22
Conseil municipal	p.23
Travaux-Aménagement	p.24
Tribunes politiques	p.25
Vie-visage	p.26
Association	p.28
La mémoire des faits	p.29
Carnet de route	p.29
Reflét Saranais	p.30

REPÈRES/SARAN

Mairie, Place de la Liberté - 45770 Saran.

Directrice de la publication :

Maryvonne Hautin, maire.

Responsable du service communication :

Christian Musio

Rédaction, photographies (D. Vandeveld) et mise en pages : Service communication 02 38 80 35 33 - communication@ville-saran.fr

Diffusion : par nos soins.

Impression : Imprimerie Prévost Offset.

Tirage : 9 000 exemplaires.

ISSN : 0153-7016

Dépôt légal : avril 2018

Imprimé sur papier FSC recyclé

Numéros de licence :

1-1093039 / 2-1093041 / 3-1093040

Toute reproduction (articles, photographies), même partielle, est interdite sans autorisation écrite préalable.



Une réforme **EXPRESS** *sous haute tension*

Dossier réalisé par Clément Jacquet

La réforme du rail lancée par le gouvernement, conduite à marche forcée, sans réelle concertation, reprend l'essentiel du rapport Spinetta : transformation du statut de l'entreprise publique, ouverture de l'exploitation des lignes à la concurrence, fin du statut des cheminots pour les nouveaux embauchés...

Un dossier brûlant et emblématique tant la SNCF, depuis sa création et son statut hérité à la Libération, représente un symbole fort du service public et des luttes pour en maintenir la qualité. Les syndicats redoutent dans cette libéralisation du rail que le transport ferroviaire soit demain privatisé et connaisse un destin similaire à celui de La Poste, France Télécom ou EDF. Pour ce dossier complexe et sensible, Repères, dans un souci d'objectivité, a rencontré des syndicalistes, le représentant des usagers, donner la parole à des citoyens.

**Six pages pour comprendre les enjeux de cette réforme en profondeur.
Ses buts et ses conséquences.**

La bataille du rail est ouverte. Avec ses trois principaux acteurs. D'un côté un gouvernement qui décide de réformer la SNCF afin, selon lui, de la rendre plus efficace, plus unifiée. De pallier aux déficits et à l'exigence de rentabilité. Le Premier ministre entend ainsi moderniser et réorganiser l'entreprise publique afin de la préparer à l'ouverture de la concurrence (Ndlr : 2021 pour les TGV, 2023 pour les TER). De l'autre côté, les quatre organisations représentatives sont vent debout : la CGT (1^{er} syndicat des cheminots), l'Unsa, la CFDT et Sud Rail dénoncent une casse du service public ferroviaire et une attaque sans précédent de ses agents. Ils y voient tous les prémices d'une privatisation. Et redoutent à terme l'abandon de certains territoires ruraux. Enfin, au milieu, des usagers qui sont partagés entre attachement au modèle SNCF et mécontentements récurrents sur certains griefs qui lui sont attribués.

Ce que prépare la réforme

Depuis la présentation du rapport Spinetta, mi-février, les syndicats montent au créneau : « Cette réforme constitue une attaque réelle contre le service public ferroviaire, assure **Fabrice Boisset, conseiller municipal saranais et cheminot**. Au delà de notre situation, les gens n'auront

plus demain les moyens de s'acheminer par rail. L'abandon du statut du cheminot c'est grave. Avec des gens de moins en moins compétents le réseau sera fragilisé, sans tenir compte des impératifs de sécurité et de régularité ». **Sébastien Nugou, cheminot roulant, CGT**, abonde : « Ouvrir le rail à la concurrence ce n'est pas la même chose que d'ouvrir la téléphonie. Il y a aura des maillons de la chaîne de sécurité qui vont disparaître car le privé est moins exigeant



Pierre Prodhomme

en termes de formations, de métiers. Avec la réforme il faut oublier le train tel qu'on le connaît aujourd'hui. L'arrivée d'opérateurs privés c'est moins de trains, de tarifs sociaux, de correspondances et des tarifs qui augmentent. L'État qui est aujourd'hui propriétaire de la SNCF sera demain un actionnaire parmi d'autres ».

Les quatre organisations représentatives forment un front syndical commun pour la sauvegarde d'un service public de qualité. « C'est une véritable colère qui nous anime, poursuit **Pierre Prodhomme, agent d'escale, Sud Rail**. Cela fait des années que la direction et les gouvernements successifs essaient de nous amener l'ouverture à la concurrence. Cela signifie la dégradation de nos conditions de travail, la précarisation... Nos conditions de travail sont les conditions de transport des voyageurs ». Une réforme en profondeur qui

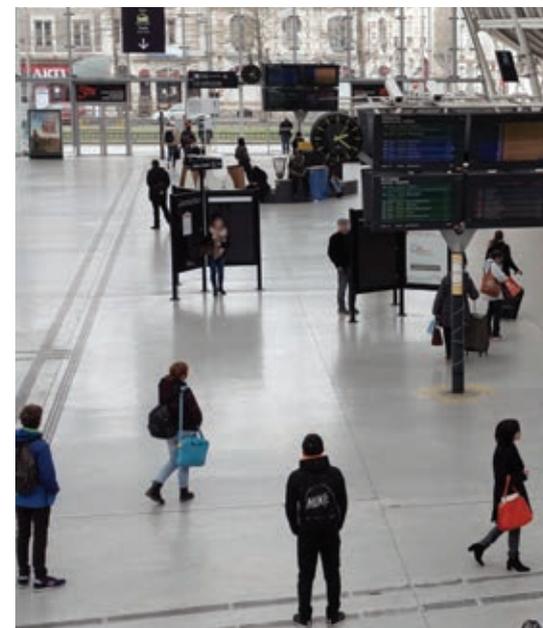
ne manque pas d'inquiéter aussi les usagers. « Nous sommes en colère car nous sommes très attachés à ce mode de transport qui offre toutes les valeurs du développement durable, explique **Pascal Foulon, président du Collectif des usagers des gares du Val de Loire**. Notre cheval de bataille est la défense du service public avec ses notions de proximité, d'accessibilité et de sécurité du rail. Et surtout la défense des territoires ruraux. Nous avons des intérêts communs avec les syndicats. Je regrette toutefois qu'il n'y ait pas d'autres moyens d'action que les grèves qui prennent en otage les usagers ».



Pascal Foulon

Explications sur les reproches que les usagers font à la SNCF

Nombre de Français restent attachés au modèle de l'entreprise publique SNCF. Les



Fabrice Boisset



Sébastien Nugou

FORUM

« Chez David Pujadas comme chez Bruce Toussaint ou Yves Calvi, les meilleurs experts, les plus grands éditorialistes se relaient pour saluer la réforme ferroviaire du gouvernement. Au nom d'un remarquable principe, l'égalité : il serait trop injuste que les cheminots ne puissent jouir de la précarité des salariés du privé. »

Samuel Gontier, Journaliste à Télérama

« On reconduit le même scénario que pour les autoroutes. Le privé n'est pas philanthrope, il est prêt à fermer certaines activités si elles sont insuffisamment rentables. Quand il se trouve en situation de monopole, il a aussi la possibilité d'augmenter les prix pour augmenter les rentes. »

Christophe Ramaux, Membre des Économistes atterrés

« Je prends la ligne Fleury-Paris plusieurs fois par mois, je n'arrive jamais à la même heure. Professionnellement ça me pose des problèmes ».

Richard, voyageur

Vers une nouvelle organisation

Depuis la réforme ferroviaire de 2014, la SNCF est constituée de trois Etablissements publics à caractère industriel et commercial (Epic). SNCF Mobilité exploite les trains (personnel de gare, roulants, contrôleurs...). SNCF Réseau gère les rails (entretien des voies ferrés, circulation des trains, aiguillages...). Enfin l'Epic SNCF qui comprend la DRH, les services administratifs, la police ferroviaire... chapeaute l'ensemble. La réforme prévoit de transformer les deux principales composantes de l'entreprise (SNCF Mobilité et SNCF Réseau), en une société nationale à capitaux publics. Les syndicats craignent qu'elle devienne à terme une société anonyme comme le sont devenus la Poste, France Telecom, EDF.

usagers du train expriment cependant régulièrement leur mécontentement sur certains désagréments, sur lesquels le gouvernement s'appuie pour faire passer ses mesures auprès de l'opinion publique : les retards, les tarifs, la gestion des crises, l'information aux voyageurs, la déliquescence de la culture de service public... Les syndicalistes et le représentant des usa-



gers jouent le jeu et sans filtre, donnent ici leurs avis sur ces sujets délicats. « Les retards sont dus pour beaucoup à une forte baisse des effectifs, souligne Sébastien Nugou, CGT. La région Centre Val de Loire a perdu cent cheminots en quatre ans. Quand un conducteur est malade il arrive qu'on supprime un train. Et il y a eu un tel retard dans l'entretien des voies qu'il y a aujourd'hui beaucoup de travaux sur les lignes ». Pour Pascal Foulon, représentant des usagers : « Qui est responsable de la non régularité des trains ? Les employés font avec les moyens qu'on leur donne. C'est la faute aux politiques qui depuis 30-40 ans n'ont pas fait grand-chose pour les infrastructures ». Concernant les tarifs qui ont fortement augmenté ces dernières années : « La hausse est liée à la politique menée du tout-TGV et à l'augmentation du prix des péages, explique Pierre Prodhomme, Sud Rail. La France a toutefois les prix de trajet les moins chers d'Europe avec abonnement ». Pour Sébastien Nugou, CGT : « Les hausses des prix illustrent la volonté de transformer une entreprise publique en entreprise commerciale. Il s'agit aussi d'habituer les gens à une augmentation constante des tarifs comme

c'est arrivé pour l'énergie ».

La mauvaise communication en temps de crise (problèmes techniques, accidents sur les voies...) est souvent évoquée par les voyageurs. « Encore faudrait-il que le réseau et les trains travaillent ensemble, ce qui n'est plus le cas depuis la réforme de 2014 (voir encadré sur les trois Epics), dit Sébastien Nugou. Les trains ne s'attendent plus et la notion de correspondance commence à disparaître. Auparavant nous faisons de la dentelle, maintenant du prêt-à-porter ». Pour Pascal Foulon, usager : « Le personnel n'est pas en mesure de donner des informations par absence d'outils fiables ».

Quid du maintien de la culture du service public au sein de la SNCF ? « Elle se perd car elle n'est pas entretenue, signale Sébastien Nugou. La direction met de plus en plus l'accent sur les notions de client, de coût... Il y a une volonté générale de démanteler le service public. Les cheminots quand à eux restent plus attachés



« Nous sommes conscients de ce qui se joue dans la réforme annoncée de la SNCF. Service public après service public, c'est toujours le même engrenage. D'abord des normes sont dictées par la Commission européenne pour transformer un service public en grand marché. Ensuite le service public étatique visé est transformé en entreprise publique : c'est présenté comme un simple « changement juridique » mais en réalité, c'est le début de la fin. Car dans la foulée, parce que les traités européens interdisent qu'une entreprise soit en monopole, le secteur est « ouvert à la concurrence » : concrètement, de grandes firmes s'installent en oligopole, pour se partager ce nouveau marché en position de rente, sur le dos des consommateurs. C'est ce qui est arrivé hier à la téléphonie avec France Télécom, ou à l'aviation civile avec Air France. C'est ce qui est en cours avec La Poste. Maintenant c'est votre tour, pour transformer le rail en grand marché, là encore livré à un oligopole de grandes firmes privées sur le dos des consommateurs – nous tous. »

Thomas Guénolé, politologue

au statut de l'entreprise de service public qu'à leur propre statut ». « Il existe toujours une culture du service public mais elle évolue avec son temps, dit Pascal Foulon. On demande de plus en plus de résultats sur le plan financier ».

À la question de savoir si la concurrence serait synonyme de baisse des prix ? « Je suis réservé, poursuit le représentant des

usagers. Voyez ce qui s'est passé en Italie. Les tarifs ont baissé à l'arrivée des opérateurs privés puis une fois qu'ils étaient bien en place les prix se sont envolés ».

Détérioration de l'offre depuis 2011

Celui qui parle au nom des usagers qui empruntent les trains desservant les gares du

Val de Loire a une analyse pertinente sur la situation actuelle de la SNCF. « L'offre ferroviaire est mise à mal depuis 2011, avec l'arrivée du cadencement, dit Pascal Foulon. Depuis il y a moins de trains, moins d'arrêts. Ceux qui nous gouvernent réduisent l'offre, présentent un service public dégradé et ensuite disent que c'est pas rentable ». Et plus loin, d'ajouter en

La dette, parlons-en !

La dette de la SNCF estimée à 50 milliards d'euros est en fait celle de l'Epic Réseau (le gestionnaire des voies) qui est le report de celle de Réseau Ferré de France. Créé en 1997 RFF est revenu dans le giron de la SNCF en 2014. Cette dette est née de tous les investissements réalisés pour les TGV dès les années 80, au détriment des petites lignes. « Il n'y a pas de volonté de résorber la dette, dit Sébastien Nugou, CGT. On a endetté le système en construisant les lignes à grande vitesse au détriment de l'entretien du réseau existant. D'où pour rattraper le retard, d'énormes travaux qui font à leur tour augmenter la dette ». Selon Pierre Prodhomme, Sud Rail : « La dette n'est pas celle des cheminots. Nous ne sommes pas un coût. La productivité des cheminots a augmenté de 40 % en 10 ans. La dette est liée au tout TGV, aux grandes lignes qui ont plombé les comptes. Avec un bénéfice annuel de plus d'un milliard d'euros par an la SNCF est un modèle viable ».



FORUM

« Cheminot ça avait peut-être du sens avant, mais aujourd'hui il faut de la concurrence pour faire baisser les prix. Et puis cette dette qui va la payer ? C'est encore les usagers qui vont trinquer. »

Michel, voyageur Fleury-Paris

« Il y a quinze jours je me suis retrouvée sur le quai avec un train en retard et personne pour informer. Quand il y a un problème personne n'est au courant... il faut se débrouiller tout seul. C'est n'est pas ça le service public. Si on le privatise ça ira mieux... »

Corinne, voyageuse Fleury-Bourges

« LCP : Face à l'urgence, pour faire voter le texte avant l'été, le Premier ministre annonce que le gouvernement va recourir aux ordonnances ».

À quand les ordonnances pour construire des logements sociaux pour tous ? À quand les ordonnances pour combattre l'évasion et la fraude fiscales ? À quand les ordonnances pour revaloriser les services publics en les finançant avec l'argent des riches qui refusent l'impôt ? »

Joël

Forum les répliques intellectuellement engagées

toute franchise : « Si une société privée assure une mission de service public avec une offre, des tarifs et une sécurité digne de ce nom, il est difficile d'aller contre. Cependant je reste dubitatif et très réservé sur un éventuel avantage sur la mise en concurrence ».

Le gouvernement désire faire passer sa réforme au pas de charge, d'ici l'été, et se

dit prêt à recourir à des ordonnances pour l'accélérer.

Il s'est toutefois démarqué du rapport Spinetta qui prônait la fermeture des petites lignes peu rentables. À noter que Jean-Cyril Spinetta, ancien PDG d'air France KLM, a piloté l'ouverture du capital puis la privatisation d'Air France avec la fusion de la compagnie hollandaise. Ce projet de ré-

forme très critiqué se distingue aussi par une absence totale de débat sur le fret ferroviaire. •

Et à l'étranger ?

Des pays ont, dès les années 90, transformé leur entreprise ferroviaire et ouvert les lignes à la concurrence. Avec des résultats très contrastés.

- En Angleterre, British Rail, l'équivalent de la SNCF, a été privatisé en 1993. Vingt-cinq compagnies privées se partagent le trafic passager. Après l'accident de Hatfield en 2000 l'État a repris en main la gestion des voies. La situation est aujourd'hui tendue avec beaucoup de grèves dues à des conflits sociaux ajoutés au mécontentement grandissant des usagers. Un exemple parmi d'autres : sur 250 000 trains de la compagnie Southern Rail qui circulent chaque année 100 000 sont en retard. Dans le pays le prix des billets a augmenté de 27 % entre 2010 et 2017. Un usager britannique dépense 14 % de son revenu mensuel dans les transports. La privatisation est décriée. Selon un sondage réalisé en janvier, 60 % des Britanniques seraient favorables à une renationalisation du rail.
- En Italie, tout le système du transport ferroviaire est libéralisé. Dans les faits seul le marché de la grande vitesse est ouvert à la concurrence. Au niveau local, les trains restent insuffisants et vétustes.
- En Allemagne, la Deutsche Bahn, entreprise ferroviaire publique, grâce à un bon dialogue avec les organisations syndicales est en situation de quasi monopole depuis la libération du rail en 1994.



Des Chiffres

Les **hommes** constituent **81 %** des effectifs

PAR TRANCHE D'ÂGE

18-24 ans :	4 %
25-34 ans :	25 %
35-44 ans :	35 %
45-54 ans :	23 %
55 et plus :	12 %

EVOLUTION DU NOMBRE DE CHEMINOTS

Statistiques et tendances entre 2010 et 2016

En 2010 : 155 000 salariés dont 147 200 avec le statut de cheminots et 7 800 avec celui de contractuel.

En 2016 : 144 500 salariés dont 130 000 avec le statut de cheminot et 14 500 celui de contractuel.

Les cheminots enregistrent **une baisse de 11 %** de leurs effectifs et un nombre de contractuels qui a presque doublé.

RÉPARTITION ENTRE CADRES ET CONDUCTEURS

Statistiques et tendances entre 2010 et 2016

En 2010 : 26 000 cadres et 15 200 conducteurs.

En 2016 : 29 700 cadres et 10 000 conducteurs.

Les conducteurs ont vu leurs effectifs **baisser de 32 %**. Les cadres sont **14 % plus nombreux**. C'est chez les cadres que la proportion de contractuels a le plus augmenté.

« Sur le statut des cheminots, la distorsion entre la croyance populaire et la réalité est frappante. Depuis la réforme Fillon de 2007, ils partent à la retraite à 57 ans, hormis les conducteurs qui peuvent toujours faire valoir leurs droits à partir de 52 ans. Mais ces derniers sont nettement minoritaires dans l'entreprise ferroviaire : ils forment 14.000 des 136.000 cheminots, soit à peine un peu plus de 10% des effectifs. Et pour percevoir sa retraite à taux plein, un cheminot doit de plus avoir cotisé 41 ans et trois mois. Pour ceux qui sont nés en 1973 et après, ce sera même 43 ans, comme n'importe quel salarié. De quoi relativiser grandement le « privilège » de la retraite à 57 ans. Dans les faits, un cheminot qui souhaite quitter son poste à 57 ans en ayant cotisé 38 ans ou moins, ce qui correspond à tous les salariés embauchés après l'âge de 19 ans, ne touche donc que... la moitié de son dernier salaire à titre de retraite. Pas énorme pour des « privilégiés... » **Etienne Girard, journaliste à Marianne**

« L'opinion publique adhère à l'idée de réformer la SNCF car elle a l'image d'un secteur trop protégé, avec son régime de retraite et ses billets gratuits. » **Bruno Cautrès, Cevipof.**



Rapport Spinetta VRAI / FAUX ?

De nombreuses lignes ferroviaires seront supprimées !

VRAI 33 % des 30 000 km de voies ferrées au niveau national seront supprimées. Sur la région Centre Val de Loire, ce sont 600 km de voies en moins sur les 2 070 km existants soit 30 %. Cette situation éloignera un peu plus les villes rurales des métropoles.

Le prix du billet sera plus bas !

FAUX Les entreprises autres que la SNCF, ne parlent que de rentabilité. Les « partenaires » et filiales privés entrés sur le réseau vont se mener une guerre d'enfer et une concurrence acharnée, dont le maître mot sera rentabilité. Les lignes et services non rentables seront à terme abandonnés.

Le rapport Spinetta ne prend pas en compte le Grenelle de l'environnement ?

VRAI En supprimant les dessertes ferroviaires, les personnes n'auront pas d'autres choix que d'emprunter leur voiture et/ou le bus, augmentant ainsi l'affluence sur les réseaux routiers et le taux de pollution.

Un cheminot en grève est payé !

FAUX La journée de grève est retirée du salaire.

Depuis les années 80, la SNCF et l'État ont délaissé les voies classiques au profit du TGV !

VRAI Ce choix des différents gouvernements et de la direction de la SNCF a généré un sous-investissement dans la maintenance des voies classiques, et a fait aussi que nombre de villes et communes n'ont plus de dessertes ferroviaires.

Le groupe SNCF est propriétaire d'une partie de la flotte routière (camions, bus...).

VRAI À 70 % des sociétés comme Geodis, Calberson... font partie du groupe.

Les agents SNCF bénéficient de conditions de travail plus favorables que les salariés du secteur privé !

FAUX Les agents SNCF ont une mission de service public 7jours sur 7 et 24h sur 24. Pour beaucoup d'entre eux avec un travail en 3x8, dimanches et fêtes compris et avec un salaire bien moindre que dans le secteur privé.

Les cheminots ne peuvent pas être licenciés !

FAUX Même si le statut garantit qu'un agent ne peut être renvoyé pour des raisons économiques, il peut être licencié pour des motifs graves, sanctionné ou rétrogradé.

Les cheminots ont plus de congés que les autres !

FAUX Les cheminots ont 28 jours de congés par an comme tous les salariés du privé.

MASTER CLASS «DÉZINGAGE DU SERVICE PUBLIC»



« Emmanuel Macron veut imposer un choc thatchérien en France. M. Thatcher avait déclenché sciemment et brutalement un conflit avec le syndicat des mineurs, en prenant l'opinion à témoin. En gagnant, elle avait eu les mains libres pour libéraliser l'économie britannique. Macron veut être l'homme de fer français, briser les syndicats et s'attaque donc à leur bastion numéro 1, la SNCF. »

Philippe Moreau-Chevrolet, analyste.



Parcours du cœur 2018

à travers bois, faune et flore



Le Parcours du cœur prend cette année une dimension inédite : Il est en effet placé autour du thème de la Biodiversité, ceci dans le cadre de l'inventaire de la biodiversité réalisé récemment par la Ville, avec le concours de l'I.E.A. (Institut d'Écologie Appliquée).

Ce traditionnel rendez-vous convivial et tout public se tient **le dimanche 15 avril, de 8h à 12h, au départ du château de l'Étang**. Organisé par le Service municipal des

sports, en lien avec des associations de l'USM Saran et leurs bénévoles, et le soutien des autres services de la Ville, il propose trois parcours de marche (au choix), de 6, 8, et 13 km. Trois parcours balisés, avec des points de ravitaillement, qui empruntent tant les bois que le centre-bourg de Saran. Le Parcours du Cœur est l'opportunité de sensibiliser le public aux bienfaits du sport et de l'activité physique. Les fonds collectés étant versés à la Fédération Française de Cardiologie, à l'initiative de cette manifestation.

Le thème de la biodiversité sera omniprésent ce jour-là : Stand de l'I.E.A. et expo découverte au départ/arrivée, remise d'un livret aux participants sur l'observation de la faune et la flore avec un questionnaire ludique et une récompense éventuelle à la clé. Outre la marche, les associations de l'USM Saran proposent d'autres activités en cette matinée : Initiation au canoë-kayak, tir laser, réveil musculaire, sans oublier des balades à poney avec le Centre équestre.



Inscriptions sur place, avec prise de tension avant et après l'effort par la Croix-Blanche. Pas de limite d'âge. Collation proposée par la ville de Saran. Renseignements au service des sports 02 38 80 34 05.

Repas Républicain du 8 Mai

Organisé par la ville de Saran et la Fnaca, il se déroulera à la salle des fêtes vers 13h15 après les cérémonies officielles.

Date limite d'inscription : vendredi 27 avril 2018

Le coupon-réponse est à retourner avec votre règlement à : M. André Mallard, 570 rue Gabriel-Debacq. 45770 Saran

COUPON-RÉPONSE

Nom et prénom du référent

.....

n° de téléphone

.....

Nom et prénom des accompagnants

.....

.....

Je joins avec ce coupon un chèque de

..... X 26,50 euros soit : euros libellé à l'ordre de La Fnaca de Saran

Menu

Saucisson de canard au foie gras

Dôme de brochet à la florentine,
sauce Mère Jeanne

Interlude glacé : Sorbet citron vodka

Paleron de veau de 36 heures, jus provençal

Gratin dauphinois et
timbale de petits légumes

Salade et assiette de 3 fromages

Croustillant chocolat et crème praliné

Vin blanc cuvée *Orélie* / Vin rouge cuvée *Orélie*
Eaux minérales plates et gazeuses / Café et thé

Prix par personne : 26,50 euros

Abstraction lyrique et céramiques expressives

Du 6 au 29 avril, les céramiques évocatrices de Laure Lucas et les huiles pleines de rêveries de Severo Sanchez Alvarez peuplent les cimaises et l'espace de la galerie du château de l'Étang. Une expo épatante qui met à l'honneur des techniques et des artistes très originaux.



Les œuvres signées **Severo Sanchez Alvarez** sont toutes d'une grande sensibilité teintée de délicatesse et de poésie. Elles apportent une expérience sensorielle. Cet artiste peintre international est un digne représentant de l'abstraction lyrique, ce courant qui prône un langage pictural universel. Celui que se définit comme peintre informel donne à voir une trentaine de peintures à l'huile et une dizaine d'encres de couleurs. Sanchez Alvarez, loin du figuratif, opère une

réduction de la peinture à ses éléments purs, la forme et la couleur, guidé par une volonté d'expression libre. Ce qui permet à chaque spectateur d'avoir sa propre lecture des tableaux. Opus admirables, assez minimalistes, dont la source d'inspiration est souvent la nature. « Je tiens à créer un équilibre, alterner les concentrations d'éléments et des plages de silence, explique l'artiste référencé à Drouot cotations. Ouvrir beaucoup les couleurs, qui attirent l'œil. Quand je crée il faut que je ressente quelque chose. Un tableau est fait pour créer une émotion ». Ses objets artistiques sous verre sont dans une veine que ne désavoueraient pas Zao Wou Ki et Bazaine, grands maîtres de l'abstraction lyrique.

Des techniques très personnelles

Pénétrer dans l'univers de la céramiste **Laure Lucas**, que se soient ses sculptures animalières ou ses représen-

tations humaines faites dans des concrétions minérales, c'est s'immerger dans un monde en 3D chargé de sens et de beauté. Les sculptures animalières réalisées par l'artiste de l'Allier privilégient les attitudes propres à chaque espèce : ours, félin, renard, l'animal fétiche et chouchou du public... « Je fais un gros travail sur leurs expressions afin de représenter au mieux la vie », explique Laure. Ce sont des

sculptures en terre cuite qui ont été craquelées au façonnage. Une technique très personnelle pour celle qui a longtemps été potière et a également été formée à la décoration sur céramique. Son approche est plus contemporaine en ce qui concerne ses accumulations de visages humains. « Mes représentations humaines sont un symbole de la complexité et de la diversité, dit-elle. L'expression des visages est là aussi essentielle ». Les deux artistes seront présents les week-ends.

« J'aime beaucoup voir la réaction des gens, communiquer, affirme Severo Sanchez Alvarez. Parler peinture et échanger ». Pour Laure Lucas : « J'aime rencontrer le public. C'est essentiel. On a besoin de savoir ce que ressentent les gens. On a aussi besoin d'encouragements ».

• Clément Jacquet



L'EXPO

du vendredi 6 au dimanche 29 avril

Galerie du château de l'Étang

Ouverture du mardi au vendredi de 14h à 17h30

samedi et dimanche (en présence des artistes) de 14h à 18h30

Entrée libre. Fermé le lundi.

Tél. 02 38 80 35 61

VERNISSAGE
le Jeudi 5 avril
- à partir de 18h -

Au plaisir de la lecture

Depuis septembre dernier, un club de lecture a été créé au collège Montjoie.

Issu d'un dialogue entre le CDI de l'établissement et la Médiathèque, ce rendez-vous hebdomadaire qui promeut la lecture a déjà fidélisé une dizaine de collégiens.

Si la ministre de la Culture Françoise Nyssen s'est prononcée dernièrement en faveur de l'extension des horaires d'ouverture des bibliothèques, des initiatives afin de valoriser la lecture sont déjà menées, comme par exemple au collège Montjoie de Saran.



Depuis la rentrée, un club de lecture y a vu le jour sous l'impulsion de **Vincent Patigneux, professeur documentaliste**. « L'idée provient d'un échange avec **Cécile Gaultier, responsable de la section jeunesse à la Médiathèque**. Il s'agit de promouvoir la lecture dans le collège. Ce projet vit sa première année et nous souhaitons qu'il perdure » explique celui-ci. Le club de lecture se réunit une fois par semaine au CDI, de 13h à 13h40, soit durant la pause méridienne. Une dizaine de collégiens, élèves de 6^e à 4^e s'y retrouve autour du responsable du Centre de Documentation et d'Information et de **Ludivine Thibault, professeure de français**. « Notre rôle est d'être des conseillers de lecture au-

près d'eux. Les autres enseignants recommandent aussi des livres aux élèves C'est un moment agréable. Un temps d'échanges entre adultes et collégiens. Un moment où l'on n'est pas dans la relation professeurs-élèves » indique Vincent Patigneux. « Les élèves lisent de tout : Des bandes dessinées, des mangas, de la littérature jeunesse... C'est le sujet qui les intéresse avant tout ». Des ouvrages fournis tant par le collège que par la médiathèque. « Cette année, nous mettons plus particulièrement l'accent sur une maison d'édition française » mentionne Cécile Gaultier qui intervient une fois par mois au club de lecture.

Des lecteurs actifs

Le moins que l'on puisse écrire, c'est que les jeunes membres du club de lecture sont conquis. « J'aime beaucoup la lecture et surtout une collection en particulier » confie **Chanel, élève de 6^e**. « J'ai l'impression d'être dans le livre. J'aime l'humour, le rire, le dépaysement. On rencontre aussi des mots que l'on n'a pas l'habitude d'entendre tous les jours. Au club, on peut échanger avec les autres, découvrir, se distraire, rêver, imaginer. On découvre de nouvelles activités et on peut faire des choses rigolotes comme des vidéos de présentation ou des sketchnotes. J'ai envie de poursuivre l'expérience ». Pour sa part, **Mathis, également élève de 6^e**, a voulu venir au club et entend continuer. « Je lis déjà beaucoup. Et je voulais lire avec mes copains. J'ai découvert des livres d'histoires fantastiques et d'humour. La lecture est une détente, pas une contrainte ». Quant à **Coline, élève de 4^e**, celle-ci adore la lecture. « C'est un changement de décor, cela permet de s'évader » souligne-t-elle. « Je lis beaucoup avec les autres. Le club permet de s'échanger les livres. Je vais



aussi à la Médiathèque, car on n'a pas toujours l'argent pour les livres ». Parmi ses centres d'intérêt, « Les mangas. Il y a beaucoup d'images, c'est très détaillé, il y a des situations et des relations drôles ». Outre le temps de lecture, le Club propose également des temps d'animation. Ainsi, une visio-conférence avec le directeur de collection de la maison d'édition privilégiée cette année est prévue en ce mois. Une rencontre est par ailleurs programmée avec l'un des auteurs en juin. « Les élèves ne sont pas que lecteurs. Ils rédigent des avis sur le site de la Médiathèque, ce qui leur permet d'avoir du recul, ils produisent aussi des contenus numériques » précise Cécile Gaultier. « Ce club de lecture permet à la Médiathèque de sortir des murs, de rencontrer d'autres lecteurs, de faire le lien en essayant de les faire venir, de valoriser la littérature jeunesse ». Une démarche d'ouverture culturelle partagée par les deux établissements. Collège et médiathèque étant deux lieux de promotion de la lecture.

• **Arnaud Guilhem**





Parents, ceci vous concerne !

DATES LIMITES D'INSCRIPTION

Vacances de printemps - Grand Liot : **7 avril**
Mercredis centres de loisirs (de printemps à été) : **4 avril**
Anticiper dès à présent l'inscription de vos enfants pour les séjours d'été (centres de loisirs, Grand Liot...)

VACANCES DE FÉVRIER EN IMAGES

Ce sont près de **300 enfants la première semaine** (centres de loisirs, stages sportifs et relais de quartiers) et **250 la seconde** (centres de loisirs, stages sportifs, Grand Liot et relais de quartiers) qui ont pu vivre les animations proposées au sein des structures enfance/jeunesse de la ville.
Des animations aux parfums d'hiver (« Vie sur la banquise », « Comme à la montagne »...), au plaisir sportif (handball, judo, futsal...) mais aussi des jeux, des rires, des temps festifs, des sorties, des repas partagés, du plein air au Grand Liot, des temps de prévention et de sensibilisation organisés par le Point Information Jeunesse (PIJ)... le tout saupoudré de convivialité, de coopération, d'initiatives collectives...

Jeux Olympiques



Jeux Olympiques

Le Grand Liot



« Comme à la montagne »



Stages sportifs



Jeux



Spectacle



Ateliers SLAM (avec Sadou M.)



Théâtre KIF-KIF



Information sur le BAFA

AUTRES INFORMATIONS

Temps forts des loisirs jeunes en images :
Rendez-vous sur la galerie photo Flickr de la ville de Saran
www.flickr.com/villesaran/



Restauration municipale Avril

LUNDI 2 AVRIL FÉRIÉ

~
MARDI 3 AVRIL
Salade iceberg
Rôti de dinde froid
Frites
Fromage frais vanille

~
MERCREDI 4 AVRIL
Pommes de terre vinaigrette
Filet de saumon à l'aneth
Chou-fleur
Emmental bio
Fruit bio

~
JEUDI 5 AVRIL
Pomelos
Sauté d'agneau sauce tomate
Macaroni bio
Crème dessert vanille

~
 VENDREDI 6 AVRIL
Taboulé à la semoule bio
Omelette
Haricots verts à l'ail
Saint-Môret
Fruit bio

~
LUNDI 9 AVRIL
Betteraves vinaigrette
Ravioli de bœuf au fromage
Camembert
Fruit bio

~
MARDI 10 AVRIL
Salade iceberg, dés de tomates et maïs
Escalope de dinde au curry
Printanière de légumes
Babybel rouge
Éclair au chocolat

MERCREDI 11 AVRIL
Radis croque au sel
Rôti de porc aux pruneaux (rôti de dinde)
Purée de pommes de terre
Chamois d'Or
Semoule au lait

~
JEUDI 12 AVRIL
Pâté de campagne (pâté de volaille)
Poisson frais à la crème
Épinards
Petits Suisses sucrés
Fruit

~
 VENDREDI 13 AVRIL
Carottes râpées bio
Sauté de bœuf à la tomate
Riz bio
Yaourt bio aromatisé

~
LUNDI 16 AVRIL
Pommes de terre et concombre
Cuisse de poulet
Petits pois carottes
Leerdammer
Fruit

MARDI 17 AVRIL
Haricots verts vinaigrette
Filet de colin crème de petits pois
Blé bio
Babybel au chèvre
Fruit bio

~
MERCREDI 18 AVRIL
Salade de riz bio à la niçoise
Rôti de bœuf
Brocolis
Fromage blanc bio
Fruit bio

MENU VÉGÉTARIEN

JEUDI 19 AVRIL
Salade coleslaw bio
Spaghettis sauce végétarienne
Fol Épi
Glace

~
 VENDREDI 20 AVRIL
Céleri rémoulade
Parmentier de potiron au canard
Petits Suisses aromatisés

~
LUNDI 23 AVRIL
Pomelos
Sauté de veau marengo
Pommes de terre rissolées
Fromage blanc aromatisé

~
MARDI 24 AVRIL
Salade de perles marines (surimi, tomates)
Omelette
Purée de carottes
Chèvre
Fruit bio

~
MERCREDI 25 AVRIL
Salade
Poisson sauce aux crevettes
Riz bio
Camembert bio
Mousse au chocolat

~
JEUDI 26 AVRIL
Tarte au fromage
Sot l'y laisse de dinde à l'espagnole
Haricots beurre
Yaourt nature bio
Fruit

~
 VENDREDI 27 AVRIL
Concombre
Jambon blanc (rôti de dinde)
Lentilles bio
Saint-Bricet
Salade de fruits



L'origine des viandes bovines sera indiquée dans le restaurant le jour de la consommation.
Vous pouvez également consulter les menus sur le site de la Ville :
www.ville-saran.fr

Aux petits soins avec les patients

Récemment en stage au cabinet du Chêne-Maillard, Florine Bardoux vit sa troisième et dernière année d'élève infirmière. Une vocation pour cette saranaise de 21 ans, qui envisage d'exercer à terme en tant qu'infirmière-puéricultrice.

« Le métier d'infirmière est une vocation. C'est un métier que l'on choisit. On ne peut pas l'exercer si on n'a pas l'envie. Il faut avoir du cœur et de l'empathie » explique **Florine Bardoux**. Sa vocation, notre saranaise l'a entraperçue lors d'un stage découverte en classe de 3^e. À l'origine, une première expérience dans un salon de coiffure « qui ne m'a pas plu du tout. Heureusement, la voisine était infirmière libérale. C'est ce qui m'a décidée ». Trois ans plus tard, un bac STMG (Sciences et Technologies du Management et de la Gestion) en poche, Florine prend un grand virage afin de se consacrer enfin à sa vocation. Motivée, elle candidate et est reçue dans la foulée au concours d'entrée de l'IFSI (Institut de Formation en Soins Infirmiers) de Blois. Actuellement, notre interlocutrice poursuit sa troisième et dernière année de formation, avec l'obtention du diplôme d'État d'infirmière en ligne de mire. Une formation qui allie cours théoriques et stages pratiques. EHPAD, hôpital, crèche, psychiatrie, bloc opératoire et SSR (Soins Suite Réadaptation), gériatrie... Au cours de ces dernières années, Florine a pu appréhender les différents environnements et modalités d'exercice de sa future profession. Après ces stages imposés, elle a opté courant mars pour une immersion inédite au sein

du cabinet du Chêne-Maillard, sous la tutelle de **Laetitia Meunier, infirmière libérale**. « Ce stage m'a plu. On rencontre les patients à domicile, dans leur intimité, c'est une relation différente par rapport à l'hôpital. Et puis la tournée de la patientèle est variée et conséquente. On peut voir de tout. C'est un domaine dans lequel je pourrais éventuellement exercer, mais pour cela il faut effectuer au préalable deux ans en service hospitalier » indique-t-elle.

Soins techniques et relationnel

Si le métier d'infirmière est relativement connu, Florine consent volontiers à le préciser à nouveau. « L'infirmière intervient sur prescription du médecin. Elle accompagne le patient et veille à la prise de médicaments prescrits. Elle réalise des prises de sang, des piqûres, des pansements... Elle peut aussi aider à la toilette, à l'habillage et au repas du patient. Le métier d'infirmière consiste à allier les soins techniques et le relationnel avec les patients, en leur expliquant par exemple leur pathologie, la nature des soins prodigués. Ce métier comporte aussi un aspect administratif qui est de plus en plus important ». Tout au long de notre échange, Florine fait preuve d'assurance et de sens de l'écoute et du dialogue. Vocation et formation ont



fait leur œuvre. L'avenir ? Après l'obtention du diplôme d'infirmière, notre interlocutrice entend passer le concours d'infirmière puéricultrice et suivre une année de formation supplémentaire. « L'approche et le contact avec les enfants sont différents de ceux avec les adultes. Avec les enfants, on est dans un rôle de réassurance plus important, plus basé sous l'aspect ludique ». Un public que Florine connaît déjà quelque peu « J'ai mon BAFA et j'ai travaillé depuis quatre ans auprès des enfants en tant qu'animatrice au centre de loisirs Marcel-Pagnol » précise-t-elle. En arrière plan, le métier évolue : La formation d'infirmière-puéricultrice s'effectuera prochainement en deux ans (niveau Master 2) ; Par ailleurs, les nouvelles compétences des infirmières en « pratiques avancées » font l'objet de débats, ce, depuis plusieurs mois.

• **Arnaud Guilhem**

BON À SAVOIR

Prévention, information, éducation, organisation des soins, soutien psychologique sont autant de fonctions dévolues à l'infirmier(ère) qui soigne et veille au bien être des patients. Ce métier à haute responsabilité exige rigueur, vigilance et technicité.

Ses interventions et ses techniques varient selon la structure dans laquelle elle travaille : service de soins hospitaliers, centre de rééducation, centre de soins, dispensaire, centre de prévention, maison de retraite ou service de maintien à domicile notamment. Après quelques années d'exercice, il est possible d'exercer en libéral.

Formation / après le Bac :
3 ans pour préparer le DE d'Infirmier en IFSI, accessible sur concours.

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS :

Point Information Jeunesse

Place de la liberté, Mairie de Saran
Tél. : 02 38 80 34 12





Un city park AU BOURG



Répondant à la demande des jeunes, la mairie a décidé de construire un terrain multisports. Situé entre l'école et le centre équestre cet équipement de qualité est ouvert à tous. Sa mise en service est prévue d'ici l'été.

Les jeunes Saranais en général et ceux du Bourg, de la Tête Noire et du Kiosque en particulier, ont de quoi se réjouir. Un nouvel espace pour la pratique du sport va prochainement voir le jour sur la plaine près du centre équestre. La création de ce city stade, après la rénovation de l'aire de jeux des Chimoutons et l'ouverture en juin 2016 du parc de sports de la Chiperie, marque la volonté de la mairie de proposer des équipements de proximité en faveur de la jeunesse. Cette structure modèle, dernière génération, a été réalisée sur la demande des jeunes du Club ados

du Bourg. Elle comprend une aire de jeu de 23 mètres sur 11 pour la pratique du football, du basket, du handball, des jeux de raquettes... Entourée par trois pistes pour la pratique du roller, de relais... Une première sur l'agglomération ! Une réunion de présentation organisée par la municipalité à l'attention des jeunes s'est tenue le 14 mars. « Nous mettons en avant notre jeunesse, expliquent **Aziza Chair, adjointe à l'Enfance et la Jeunesse** et **Philippe Dolbeault, conseiller municipal à la Jeunesse**. Ce projet leur tenait à cœur. Ils se sont impliqués et nous avons fait le lien. Ce genre de démarche, quand ça vient d'eux, fait partie de nos orientations éducatives ». Le city parc est appelé à être utilisé également pour les activités scolaires et périscolaires de l'école du Bourg. Il sera aussi lieu de rencontres et d'animations.

Un équipement conçu pour et par les jeunes

« C'est un équipement partagé qui va créer du lien entre les jeunes, les habitants

et tous les Saranais, dit **Mathieu Gallois, adjoint à la Vie des quartiers, la Citoyenneté et la Démocratie**. Placé sur un lien central, le city stade répond à un besoin et à des demandes. Il va connaître une belle fréquentation ». Les desideratas des jeunes ont été pris en compte dans la mesure du possible. « Il n'y a pas de structure dans le quartier et quand on joue au ballon on dérange les gens, explique **Yanis, 18 ans**. Il y a des années que les jeunes du quartier et aussi ceux des autres clubs ados de la ville l'attendaient. C'est un très beau projet et on va en prendre soin le plus possible ». Pour **Cyrille Mbaka Atohen, animateur du local du bourg** : « C'est une grande satisfaction pour les jeunes et aussi pour nous. Cet équipement va les canaliser et nous permettre d'élargir nos pratiques éducatives ». Le projet a été ficelé rapidement et a déclenché l'investissement des services municipaux. « Nous sommes contents quand nos travaux donnent satisfaction aux utilisateurs », affirme **Stéphane Poitou, directeur des services Techniques municipaux**. Et le technicien de mettre en avant la qualité du revêtement synthétique, gage de sécurité et de santé. « C'est une très belle réalisation pour le sport, conclut **Patrick Langer, responsable du service municipal des Sports**. Une belle structure en accès libre pour l'expression des jeunes, mais pas que ». D'un coût de 112 000 euros hors taxes, l'opération bénéficie du partenariat du CNDS (Centre national pour le développement du sport) à hauteur de 15 000 euros. Ouverture prévue d'ici deux mois.

• C.J



Les 1^{er}, 7 et 8 et 14-15 avril

TENNIS

Championnats par équipes interclubs jeunes du Loiret (9-10 et 11-12 ans)
Organisés par l'Usm Tennis
> COURTS COUVERTS RUE MAURICE-CLARET ET STADE DU BOIS JOLY

Du 31 mars au 22 avril

TENNIS

Championnats individuels du Loiret Seniors et Seniors plus
Organisés par l'Usm Tennis
> COURTS COUVERTS RUE MAURICE-CLARET ET STADE DU BOIS JOLY

Mardi 3 avril

CLUB DE LECTURE

> MÉDIATHÈQUE - LA BOÎTE
> À 18H30
> ADULTES - ENTRÉE LIBRE.

Jeudi 5 avril

Concert

« ADRIANA QUEIROZ - TEMPO »

Programmation du Théâtre de la Tête Noire
> THÉÂTRE MUNICIPAL,
144 ANCIENNE ROUTE DE CHARTRES
> À 20H30
> RENSEIGNEMENTS 02 38 73 02 00 OU
[HTTP://WWW.THEATRE-TETE-NOIRE.COM](http://www.theatre-tete-noire.com)

Du 6 au 29 avril

EXPOSITION CÉRAMIQUES

de Laure Lucas et PEINTURES de Sévero Sanchez Alvarez

> GALERIE DU CHÂTEAU DE L'ÉTANG
02 38 80 35 61
CHATEAU.ETANG@VILLE-SARAN.FR
> DU MARDI AU VENDREDI DE 14H À 17H30
> SAMEDI ET DIMANCHE DE 14H À 18H30
(EN PRÉSENCE DES ARTISTES)
> FERMÉ LE LUNDI
> ENTRÉE LIBRE

Vendredi 6 avril

Spectacle

« LE BAL DES POMPIERS »

Sur le thème de la différence, celle de l'autisme
> MÉDIATHÈQUE - LA BOÎTE
> À 20H
> JEUNES ADULTES ET ADULTES
> SUR INSCRIPTION 02 38 80 35 10.

FORMATION PSC1

Organisée par les Secouristes de la Croix Blanche française
> SALLE DES AIDES
> DE 20H À 22H30.
> RENSEIGNEMENTS 06 30 65 54 84.



Les 7-8, 14-15, 21-22 avril

TENNIS

Championnats par équipes interclubs seniors du Loiret Été 2018 organisés par l'Usm Tennis
> COURTS COUVERTS RUE MAURICE-CLARET ET STADE DU BOIS JOLY



Samedi 7 avril

CÉRÉMONIE DE LA CITOYENNETÉ

Remise des cartes électorales aux jeunes majeurs
> DE 10H À 12H.
> VERRIÈRE DU CHÂTEAU DE L'ÉTANG.

Samedi 7 avril

FORMATION PSC1

Organisée par les Secouristes de la Croix Blanche française
> SALLE DES AIDES
> DE 8H À 18H.
> RENSEIGNEMENTS 06 30 65 54 84.



BRICOLAGE ET DÉCO DE PRINTEMPS

Stage enfants proposé par la MLC
> 240, ALLÉE JACQUES-BREL
> DE 10H À 12H ET DE 14H À 16H.
> RENSEIGNEMENTS 02 38 72 29 25
MLC45SARAN@GMAIL.COM

ATELIERS CHORÉGRAPHIQUES

Stage proposé par Art's Danse
> CENTRE JACQUES-BREL
> DE 11H30 À 13H30.
> 06 81 26 56 32 OU
ARTSDANSE.SARAN@GMAIL.COM

RÉALISATION D'UNE TOILE ABSTRAITE

Stage enfants proposé par la MLC
> 240, ALLÉE JACQUES-BREL
> DE 14H À 16H30.
> RENSEIGNEMENTS 02 38 72 29 25
MLC45SARAN@GMAIL.COM

SOIRÉE CABARET

(jazz, chants, théâtre et danse) organisée par l'association Handicap Espoir Ostéopathie
> À 20H30.
> SALLE DES FÊTES DE SARAN
> PARTICIPATION LIBRE, BUVETTE ET PÂTISSERIES SUR PLACE.

Dimanche 8 avril

STAGE ZUMBA

Proposé par Art's Danse
> DE 10H30 À 11H30
> GYMNASÉ GUY-VERGRACHT.
> 06 81 26 56 32 OU
ARTSDANSE.SARAN@GMAIL.COM

REPAS DES SENIORS

> À 12H
> HALLE DES SPORTS DU BOIS JOLY

BASKETBALL N3F

Usm Saran reçoit Boigny/Bionne
> GYMNASÉ GUY-VERGRACHT.
> À 15H.



Lundi 9 avril

SCRAPBOOKING

Stage adultes, proposé par la MLC
> 240, ALLÉE JACQUES-BREL
> DE 13H30 À 16H30 OU 20H À 23H.
> RENSEIGNEMENTS 02 38 72 29 25
MLC45SARAN@GMAIL.COM

Mardi 10 avril

TENNIS

Championnats par équipes interclubs du Loiret, Seniors Plus 70 ans messieurs
Organisés par l'Usm Saran Tennis
> COURTS COUVERTS, RUE MAURICE-CLARET.

Du 10 au 28 avril

EXPOSITION, illustrations et créations de Camille Garoche
> MÉDIATHÈQUE - LA BOÎTE
> HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MÉDIATHÈQUE.

Mercredi 11 avril

DANSE LIBRE, DANSE CONTACT, MÉDITATION

Stage proposé par Art's Danse
> CENTRE JACQUES-BREL
> DE 20H30 À 22H.
> 06 81 26 56 32 OU
ARTSDANSE.SARAN@GMAIL.COM

Jeudi 12 avril

ATELIER CRÉATIF SENIORS,

Scrapbooking (matin) & Mosaïque (après-midi)
> SALLE DU VILPOT, 133 RUE DE GASCOGNE
> DE 9H30 À 12H ET DE 14H À 17H.
> TARIFS : JOURNÉE 6,50€ - DEMI-JOURNÉE 3,50€.

Vendredi 13 avril

PASTELS

Stage adultes proposé par la MLC
> 240, ALLÉE JACQUES-BREL
> DE 9H À 13H.
> RENSEIGNEMENTS 02 38 72 29 25
MLC45SARAN@GMAIL.COM

SLAM

Atelier adultes et jeunes adultes animé par Sadou.
> MÉDIATHÈQUE
> DE 18H À 20H
> GRATUIT, ENTRÉE LIBRE.



ATELIER IMPRO-CLAQUETTES AMÉRICAINES

Stage proposé par Art's Danse
> GYMNASÉ GUY-VERGRACHT
> DE 20H30 À 21H30.
> 06 81 26 56 32 OU
ARTSDANSE.SARAN@GMAIL.COM

Les 14 et 15, 21 et 22 avril

TENNIS

Championnats par équipes interclubs jeunes du Loiret (17-18 ans)
Organisés par l'Usm Tennis
> COURTS COUVERTS RUE MAURICE-CLARET ET STADE DU BOIS JOLY

Samedi 14 avril

REMISE À NIVEAU PSC1, organisée par les Secouristes de la Croix Blanche française

> SALLE DU LAC DE LA MÉDECINERIE
> DE 8H À 18H OU DE 13H À 17H.
> RENSEIGNEMENTS 06 30 65 54 84.

Samedi 14 avril**JOURNÉE DE L'OBÉSITÉ** (Conférences, mise en beauté, relaxation, activité physique, ateliers cuisine, massage, stands...)

> À PARTIR DE 9H30
 > SALLE DES FÊTES DE SARAN, ANNEXES ET PARC DU CHÂTEAU DE L'ÉTANG
 > INFORMATIONS
[HTTP://LOIRET.FRANCEOLYMPIQUE.COM](http://LOIRET.FRANCEOLYMPIQUE.COM)

PASTELS

Stage adultes proposé par la MLC
 > 240, ALLÉE JACQUES-BREL
 > DE 9H À 13H.
 > RENSEIGNEMENTS 02 38 72 29 25
MLC45SARAN@GMAIL.COM

ATELIER D'ILLUSTRATION avec

Camille Garoche
 > DE 10H À 11H (7 À 10 ANS) ET À 14H « TA-TOUAGES ÉPHÉMÈRES » (TOUT PUBLIC À PARTIR DE 10 ANS)
 > MÉDIATHÈQUE – LA BOÎTE
 > SUR INSCRIPTION.

CRÉATION D'OBJETS EN CAPSULES

Stage Enfants proposé par la MLC
 > 240, ALLÉE JACQUES-BREL
 > DE 10H À 12H.
 > RENSEIGNEMENTS 02 38 72 29 25
MLC45SARAN@GMAIL.COM

Samedi 14 avril**PLANTATIONS ET REPAS PARTAGÉ**

Organisé par la ville de Saran
 > À PARTIR DE 10H
 > QUARTIER DES CHIMOUTONS.

Samedi 14 avril**ATELIER CLOWN DANSE LIBRE**

Stage proposé par Art's Danse
 > CENTRE JACQUES-BREL
 > DE 13H30 À 19H.
 > 06 81 26 56 32 OU
ARTSDANSE.SARAN@GMAIL.COM

LE PETIT CHAPERON ROUGE DÉTOURNÉ

Stage Enfants proposé par la MLC
 > 240, ALLÉE JACQUES-BREL
 > DE 14H À 16H30.
 > RENSEIGNEMENTS 02 38 72 29 25
MLC45SARAN@GMAIL.COM

RENCONTRE-DÉDICACE

avec Camille Garoche
 > DE 16H30 À 18
 > MÉDIATHÈQUE – LA BOÎTE
 > TOUT PUBLIC – ENTRÉE LIBRE

FOOTBALL R1

Usm Saran 1 reçoit Blois Foot
 > STADE DU BOIS JOLY À 18H.

**Samedi 14 avril****HANDBALL LIDL STARLIGUE**

Saran Loiret Handball reçoit Ivry
 > HALLE DES SPORTS DU BOIS JOLY
 > À 20H.

Dimanche 15 avril**PARCOURS DU CŒUR**

(Marche, initiation au tir laser, canoë-kayak, poney, réveil musculaire, stand sur le thème de la Biodiversité)
 > DE 8H À 12H.
 > PARC DU CHÂTEAU DE L'ÉTANG.

Dimanche 15 avril**YOGA DU RIRE**

Stage adultes proposé par la MLC
 > 240, ALLÉE JACQUES-BREL
 > DE 11H À 12H.
 > RENSEIGNEMENTS 02 38 72 29 25
MLC45SARAN@GMAIL.COM

ZUMBA

Stage proposé par Art's Danse
 > DE 10H30 À 11H30
 > CENTRE JACQUES-BREL.
 06 81 26 56 32 OU ARTSDANSE.SARAN@GMAIL.COM

BASKETBALL (N3 F)

Usm Saran reçoit Avenir Basket Chartres
 > GYMNASSE GUY-VERGRACHT À 15H.

Du 16 au 21 avril**FESTIVAL TEXT'AVRIL**

Organisé par le Théâtre de la Tête Noire

THÉÂTRE DE LA TÊTE NOIRE

Théâtre
 « LA LOI DE LA GRAVITÉ »,
 programmation du Théâtre de la Tête Noire
 > THÉÂTRE MUNICIPAL,
 144 ANCIENNE ROUTE DE CHARTRES
 > À 20H30
 > RENSEIGNEMENTS 02 38 73 02 00 OU
[HTTP://WWW.THEATRE-TETE-NOIRE.COM](http://WWW.THEATRE-TETE-NOIRE.COM)

Mercredi 18 avril**SORTIE À**

DAMPIERRE EN BURLY (centre de protection des tigres, musée du cirque) proposé par le Club des Jeunes d'Antant
 > INFORMATIONS ET INSCRIPTIONS
 06 60 38 08 35.

ATELIER DÉCOUVERTE DES LIVRES TACTILES

Médiathèque – LA BOÎTE
 > À 14H, 15H, 16H ET 17H.
 > ENTRÉE LIBRE.

Judi 19 avril**MOSAÏQUE**

Atelier créatif Seniors,
 > SALLE DU VILPOT, 133 RUE DE GASCOGNE
 > DE 9H30 À 12H ET DE 14H À 17H.
 > TARIFS : JOURNÉE 6,50€ - DEMI-JOURNÉE 3,50€.

Vendredi 20 avril**SÉANCES D'ART FLORAL**

Proposée par la Petite Fleur saranaise
 > SALLE DU LAC DE LA MÉDECINERIE
 > À 14H, 16H, 18H, 20H.

Vendredi 20 avril**CONSEIL MUNICIPAL**

> MAIRIE À 19H.

Samedi 21 avril**ATELIER DANSE AFRO-CONTEMPORAINE**

Stage proposé par Art's Danse
 > CENTRE JACQUES-BREL
 > DE 11H30 À 13H30.
 > 06 81 26 56 32 OU
ARTSDANSE.SARAN@GMAIL.COM

FÊTE DE QUARTIER DU BOURG

Organisé par la ville de Saran
 > CLUB ADOS DU BOURG,
 RUE DE LA FONTAINE
 > DE 14H À 18H.
 > RENSEIGNEMENTS 02 38 80 34 11.

RÉALISATION D'UNE TOILE ABSTRAITE

Stage enfants proposé par la MLC
 > 240, ALLÉE JACQUES-BREL
 > DE 14H À 16H30.
 > RENSEIGNEMENTS 02 38 72 29 25
MLC45SARAN@GMAIL.COM

Dimanche 22 avril**SCULPTURE SUR TERRE**

Stage adultes proposé par la MLC
 > 240, ALLÉE JACQUES-BREL
 > DE 9H À 13H.
 > RENSEIGNEMENTS 02 38 72 29 25
MLC45SARAN@GMAIL.COM

Mercredi 25 avril**DANSE LIBRE, DANSE CONTACT, MÉDITATION**

Stage proposé par Art's Danse
 > CENTRE JACQUES-BREL
 > DE 20H30 À 22H.
 > 06 81 26 56 32 OU ARTSDANSE.SARAN@GMAIL.COM

Vendredi 27 avril**SCÈNE SLAM**

Adultes et jeunes adultes animé par Sadou
 > MÉDIATHÈQUE
 > À 19H30.
 > GRATUIT, ENTRÉE LIBRE.

Samedi 28 avril**HISTOIRES POUR LES GRANDES OREILLES**

Lectures dans tous les sens à partir de 4 ans
 > MÉDIATHÈQUE – LA BOÎTE
 > À 10H30
 > INSCRIPTION 02 38 80 35 10.



- Foyer Georges-Brassens -

Inauguration de l'espace de vie

Hubert-Perrichon

La résidence pour seniors dispose d'une salle de restauration et d'un espace de vie, nommé Hubert-Perrichon, entièrement rénovés et réaménagés. Les locaux ont été inaugurés le 20 février.

F lambants neufs, l'espace de vie commune et d'animation ainsi que la salle de restauration ont été inaugurés en présence des 70 résidents, de nombreux élus, du personnel de l'établissement ainsi

annexes ont été réaménagés. La salle climatisée a été agrandie et mieux équipée. L'ensemble est lumineux, spacieux, adapté aux normes...

Des résidents très satisfaits

« C'est une réussite, se réjouit **Maryvonne Hautin**. Au fil des ans nous avons dû entreprendre des rénovations lourdes afin d'en faire un véritable lieu de vie. Un foyer digne de ce nom, pour le bien être de tous. Le nouvel aménagement permet de mêler vie en collectivité et intimité ». Pour **Josette Sicault, conseillère municipale déléguée au Seniors** : « C'est un moment émouvant, de joie. Au final c'est une opération bien menée qui fait du bien à tous ». La mairie a fait appel à cinq entreprises spécialisées pour réaliser cette opération dont le coût s'élève à 132 000 euros TTC. « Nous avons installé des matériaux pérennes, pour une fonctionnalité optimum, explique **Loïc**

Olivo, responsable de l'entreprise Mollière, qui s'est chargée de la réfection des canalisations, de la plomberie, du chauffage ainsi que des faux plafonds. C'est un bel espace qui permet d'assurer un confort à l'ensemble des résidents ». Fonctionnels depuis novembre les nouveaux espaces plaisent. « Les résidents se les ont appropriés dès le début, avance **Philippe Favrel, directeur du foyer**. Ils apprécient notamment l'isolation, l'éclairage, la ventilation et le sol insonorisé... ». Les témoignages des résidents abondent. « C'est très bien, clair, lumineux, beau, propre, de bonne qualité, dit **Ami Rota**. J'aime l'allée centrale. Elle donne un effet agréable à l'ensemble ». Pour **Roger Agache** : « Je suis très satisfait. C'est agréable comme cadre, notamment par rapport à d'autres maisons de retraite que j'ai connues ». La prochaine opération de rénovation du foyer concernera les couloirs.

• Clément Jacquet

que des services municipaux associés à sa réalisation : services techniques, CCAS... Cet aménagement marque une étape importante dans le plan de rénovation et de réhabilitation entrepris par la mairie depuis l'acquisition du Foyer Georges-Brassens en 2011. La municipalité a décidé de baptiser cet espace de vie du nom d'**Hubert Perrichon, qui fut adjoint aux Affaires sociales, président du Comité des fêtes et également résident du FGB**. « Cette inauguration est une manière pour nous de célébrer une aventure de six ans dans le cadre d'une véritable politique d'accompagnement du vieillissement et de la dépendance, dit **Christian Fromentin, Premier adjoint, en charge de l'Action sociale et de la Solidarité**. Cette restauration permet d'améliorer la qualité de la vie des résidents, des personnels, des familles et des visiteurs. Faire que ce lieu soit plus attractif ». Les travaux ont permis de remodeler l'espace. La salle de restauration, l'espace de vie commune et les salles



GUIDE & CONSEIL

pour la rénovation de l'habitat

Spécialisée dans la rénovation et la réhabilitation de l'habitat des particuliers, la jeune entreprise de Vincent Demail, VD Conseil, occupe un créneau original et pertinent.



Rénover un appartement, une maison, aménager des espaces verts... **VD Conseil** est au service des particuliers, que ce soit pour aménager un salon, équiper une cuisine, installer une salle de bain, construire une véranda... **Vincent Demail, 40 ans**, est spécialisé dans la conception et le montage de projets. Spécialiste de l'habitat intérieur et extérieur, l'auto entrepreneur, assure conseil, faisabilité. Il sélectionne les artisans en fonction des délais demandés, des contraintes (techniques, financières...). Le suivi de chantier constitue, selon ses propres mots, la grosse valeur ajoutée de VDC. Il tient en somme un rôle d'organisateur, de médiateur et de guide. « Je me suis rendu compte que les particuliers étaient souvent dans la difficulté lorsqu'ils voulaient entreprendre des tra-

vaux chez eux, explique le dynamique et avenant responsable. Qu'ils n'étaient pas du tout aidés dans leurs projets. J'ai décidé de mettre mes connaissances, mes réseaux et mon expérience à leur service pour les guider dans leurs travaux d'habitat. Pour pas qu'ils se fassent « avoir » ». Pour assurer des chantiers de qualité, personnalisés, il dispose d'un volant d'une centaine d'artisans dans tous les corps de métier : maçons, carreleurs, plaquistes, chauffagistes, plombiers, électriciens...

**Un service nouveau
qui répond à un besoin**

« Je cible le client, effectue une étude de marché en fonction de ses besoins et contraintes, poursuit Vincent. Il n'y a pas

d'entreprises comme la mienne sur l'ag-glo. Ce qui s'en rapproche le plus est le maître d'œuvre, architecte diplômé, dont les services ne sont pas accessibles à tout le monde. J'aime bien quand le client a déjà un devis. Car je suis très concurrentiel en termes de délais et de rapport qualité-prix ». Les artisans s'y retrouvent aussi car VD Conseil gère les dossiers, assure le suivi, les relances... Vincent Demail peut s'appuyer sur une expérience de plus de vingt ans comme commercial. Pendant cinq ans il a été responsable d'Intersports Saran, puis pendant quinze ans ingénieur commercial chez Hilti, spécialisé dans le matériel et l'outillage professionnels, où il a terminé responsable QSE (Qualité sécurité environnementale). Pour lancer sa propre boîte, Vincent a suivi un stage à la CCI sur la création d'entreprise, concernant notamment l'aspect comptable. Pour développer sa jeune entreprise et la pérenniser Vincent Demail a des atouts. « Je compte beaucoup sur la qualité de mon travail, sur le bouche-à-oreille et aussi le relationnel, dit l'ancien handballeur de l'USM qui a évolué en Nationale 1 et a gardé un pied dans le club. Mon activité, qui répond à un besoin, démarre bien et j'espère passer plus tard en S.A ».

• **Clément Jacquet**

VD CONSEIL

Création : juillet 2017

Statut : auto entreprise

Tél : 06 72 86 44 44

Mail : vincentdemailconseil@gmail.com

Facebook : VD Conseil



Pour une ville accessible à tous

Créée en 2007, la commission communale d'Accessibilité œuvre à faciliter le quotidien des personnes en situation de handicap et de toute personne à mobilité réduite. Un travail de fond qui porte ses fruits sur le terrain.

Une fin de journée dans la salle du Conseil municipal. Ce soir se déroule la réunion annuelle de la commission communale d'Accessibilité. Une instance officielle quelque peu méconnue du grand public, installée à Saran le 8 février 2007, suite à la loi du 11 février 2005 dite « Loi Handicap ». Comme son nom l'indique, le but de cette commission est de rendre la ville accessible à tous, à commencer par les personnes en situation de handicap. Ainsi ce soir-là sont rassemblés dans l'hémicycle élus, représentants d'associations œuvrant dans le domaine du handicap, les référents handicap issus de la société civile, le responsable des services techniques municipaux et celle du service handicap de la Ville. Si cette assemblée peut sembler très officielle, son travail se concrétise bel et bien sur le terrain et dans le quotidien des habitants. « La collectivité doit permettre aux personnes en situation de handicap de s'approprier la ville » résume **Christian Fromentin, Premier adjoint et charge de l'Action sociale** « que ces personnes puissent se déplacer comme elles l'entendent. Qu'elles puissent bénéficier des prestations de la Ville, avoir accès à la culture et au sport. Qu'elles puissent vivre en tant que citoyens à part entière, comme les autres Saranais ». Pour parve-

nir à cet objectif, la Ville consacre chaque année 100 000 euros à des travaux de mise en conformité, auxquels s'ajoutent les ad'AP (Agenda d'Accessibilité Programmée), des travaux préconisés après études dans chaque ERP (Établissement Recevant du Public).

L'accessibilité profite à tous

« Cette réunion permet de rassembler tous les acteurs impliqués » précise **Béatrice Maridet, responsable du service Handicap de la Ville**. « Le but est de rendre la Ville accessible au plus grand nombre lorsque c'est possible. À Saran, il y a une volonté politique de prendre en compte la dimension humaine et une notion d'équité. La commission intègre les demandes individuelles et les projets ». Outre ce rendez-vous, un travail est mené au quotidien, tout au long de l'année. « Il s'agit d'être au plus près des citoyens et de leurs préoccupations. De partir de la personne dans son environnement. Se rendre sur site entraîne des rencontres, des échanges, du lien. Ce travail régulier permet de poser les choses et de voir ce qu'il est possible de faire. Comme la démarche de formation du personnel de la médiathèque au foyer d'accueil des adultes autistes. Les services municipaux sont sensibilisés, impliqués, et il existe une véritable collaboration entre tous ». Les réalisations de l'année écoulée et les chantiers à venir figurent en bonne place dans l'ordre du jour de cette réunion. Désormais, deux groupes scolaires sont pleinement accessibles. Des travaux ont été également effectués au titre de 2017 au Club Méca et à la MLC. Les rues George-Sand, Henri-Ferchaud et de Montaran ont fait l'objet entre autres de réamé-

nagement de trottoirs. « Nous arrivons au bout des travaux de mise en accessibilité, mais il ne faut pas s'arrêter là » souligne Christian Fromentin. « 2018 est une année charnière avec le transfert de compétences à la Métropole, en ce qui concerne la voirie et l'aménagement de l'espace public. Nous allons travailler très étroitement pour savoir comment faire perdurer l'ensemble des politiques d'accessibilité. Nous serons très vigilants ». D'une année à l'autre, les

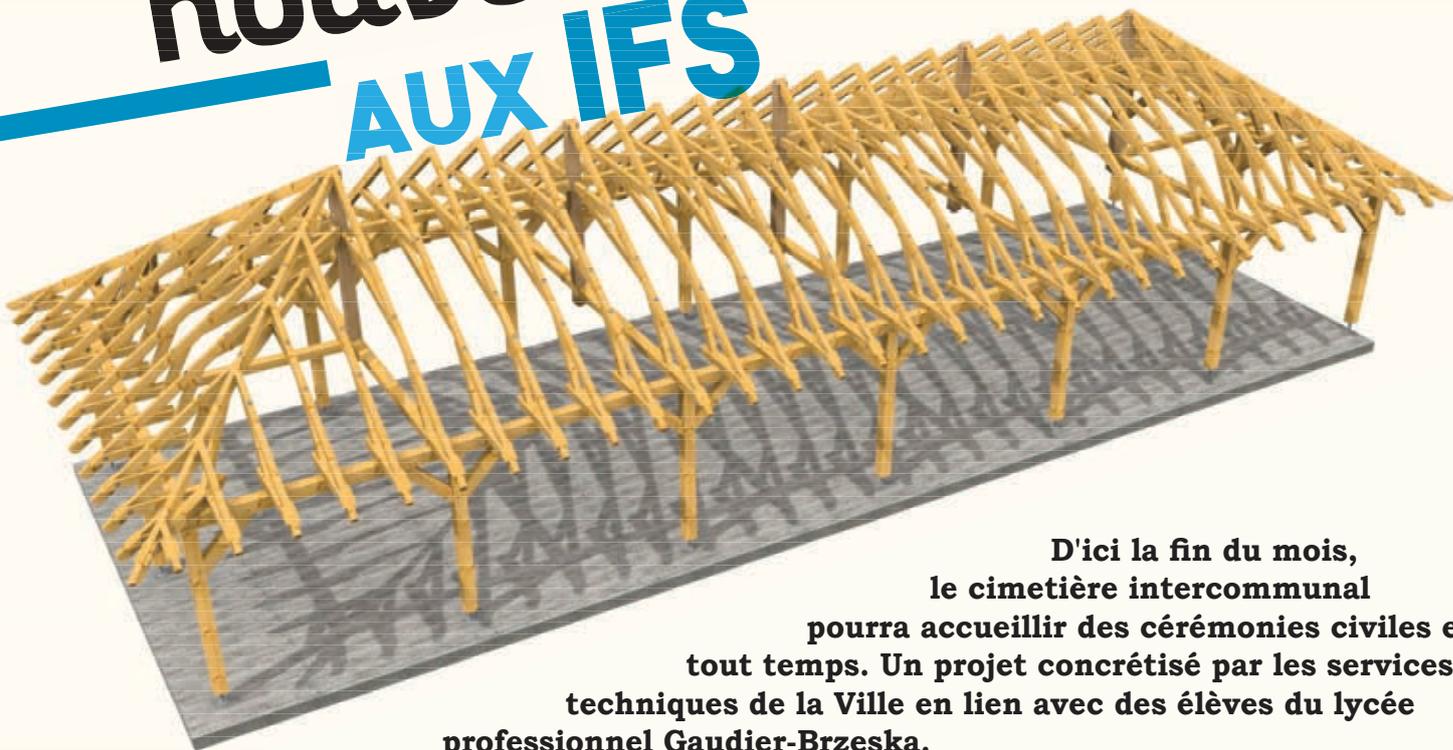


discussions diffèrent aussi lors de la réunion de la commission communale d'Accessibilité. Cette année, la mise en place d'une signalétique dédiée aux personnes en situation de handicap, afin qu'elles puissent bénéficier des services publics s'est imposée.

En matière d'accessibilité, il reste toujours à faire.

• **Arnaud Guilhem**

Un nouveau préau AUX IFS



D'ici la fin du mois, le cimetière intercommunal pourra accueillir des cérémonies civiles en tout temps. Un projet concrétisé par les services techniques de la Ville en lien avec des élèves du lycée professionnel Gaudier-Brzeska.

Quatre ans après l'extension apportée au cimetière des IFS, avec la création de 400 nouveaux caveaux, des travaux ont été entrepris dès le mois de février afin de réaliser un préau dans sa partie ouest. Ce projet, planifié depuis deux ans par le SIVU (syndicat intercommunal à vocation unique qui regroupe Saint-Jean-de-La-Ruelle, Fleury-les-Aubrais et Saran et qui gère l'équipement) est actuellement

en voie de finalisation. Il consiste en la création d'une dalle en béton de 70 m² (photo), agrémentée d'une rampe en pente douce afin d'y accéder, avec des piliers et une charpente en bois recouverte d'ardoise.

D'ici la fin du mois, cette structure abritée palliera aux aléas de la météo, notamment lors de l'organisation de cérémonies. Elle permettra aux entreprises de pompes funèbres d'accueillir les familles et l'assistance dans les meilleures conditions.

La maîtrise d'œuvre de ce chantier, d'un

coût de l'ordre de 80 000 euros, a été assurée par les services techniques municipaux de Saran. Les travaux portant sur la réalisation de la dalle, des fondations et sur l'installation de la couverture en ardoise ont été réalisés par des prestataires extérieurs.

Un chantier école de grande ampleur



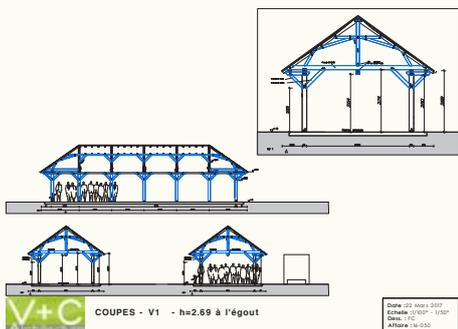
coût de l'ordre de 80 000 euros, a été assurée par les services techniques municipaux de Saran. Les travaux portant sur la réalisation de la dalle, des fondations et sur l'installation de la couverture en ardoise ont été réalisés par des prestataires extérieurs.

En ce qui concerne la réalisation et la pose des piliers et de la charpente en bois, la Ville a pris l'initiative de les confier à des élèves du lycée professionnel Gaudier-Brzeska de Saint-Jean-de-Braye. Une expérience grandeur nature, réalisée dans le cadre de leur projet professionnel. Plans, études, validation par le contrôleur technique... « Les lycéens ont joué le jeu de A à Z, comme une vraie société » résume Florian Canizares, chargé d'opération aux services techniques municipaux. « Le SIVU a

financé le bois et nous l'avons commandé. Les élèves l'ont réceptionné, travaillé dans les ateliers de leur établissement, et ont assemblé l'ensemble sur place ». Un chantier école de grande ampleur. **Thierry Vas-seur qui a piloté l'opération** en convient « il s'agit d'un dossier complet au niveau pédagogique » souligne le directeur délégué aux formations professionnelles et technologiques du lycée professionnel Gaudier-Brzeska. « Cela a permis aux élèves d'avoir une vision globale, d'être confrontés aux différents intervenants sur un chantier. Que ce soit les services techniques de Saran, le bureau de contrôle et le bureau de sécurité. Et puis il y a l'idée qu'il va rester quelque chose de concret et de durable de cette expérience ». Ce chantier a ainsi mobilisé les élèves de deux classes (première et terminale) de Bac pro technicien constructeur bois, et plus ponctuellement leurs condisciples de BTS SCBH (Systèmes Constructifs Bois Habitat), sans oublier la forte implication de trois enseignants qui ont été très sollicités pendant plusieurs mois.

La touche finale à cette réalisation sera posée par les services techniques municipaux, avec le dépôt d'un produit hydrofuge sur le bois, ceci afin de le protéger des intempéries.

• Arnaud Guilhem



BRÈVES

Construction
maison en paille

Une visite guidée et gratuite est organisée **le Samedi 14 avril à 10 heures sur le chantier situé au 351 rue de la Source Saint-Martin**, afin d'expliquer la technique aux curieux et aux futurs constructeurs.

Fête participative
du quartier du Bourg

Les animateurs du service jeunesse vous invitent **le samedi 21 avril 2018 de 14h30 à 18h** à leur fête de quartier sur le thème « Jeux et Musique » (jeux, scène ouverte, théâtre, stands animés, danses, ateliers...).

Compostage

Vous souhaitez réduire vos déchets et apporter un engrais naturel à votre jardin ? Orléans Métropole organise plusieurs ateliers compostage à l'issue desquels vous sera remis gratuitement un composteur. **Si la démarche vous intéresse, il suffit de vous inscrire au 02 38 56 90 00. Plusieurs dates vous seront proposées.**

Cérémonie de la citoyenneté
pour les jeunes électeurs

Édition 2017

Le 7 avril, celles et ceux qui ont juste 18 ans où vont les avoir cette année sont invités à participer à un rendez-vous fort de démocratie : la cérémonie de la citoyenneté. Ils y recevront leur carte d'électeur et pourront échanger avec les élus. De façon animée et chaleureuse.

La majorité est synonyme du droit de vote. Ainsi la mairie a invité 134 jeunes Saranaises et Saranais à assister le 7 avril à la cérémonie de la citoyenneté, rendez vous démocratique régulier, qui se déroule à la verrière du château de l'Étang. Un moment privilégié qui conjugue sensibilisation à la démocratie, à la vie de la cité et aussi dialogue avec les élu-e-s. Sans oublier la convivialité. Tous les jeunes Saranais, nés entre les dernières élections (Ndlr : les législatives de juin 2017) et le 31 décembre 2018, ont reçu personnellement un carton d'invitation. « Le but de cette action est d'en faire un temps important de la vie démocratique de la ville et d'échanger avec la jeunesse saranaise, d'être à l'écoute de ses attentes, explique **Mathieu Gallois, adjoint à la Vie des quartiers, la Citoyenneté et la Démocratie.** Le droit de voter est une étape importante dans la

vie. Lors de cette rencontre conviviale, vivante, nous souhaitons avoir de vrais échanges. Les jeunes sont des électeurs à part entière ».

Un temps officiel mais aussi de partage

Au programme de cette matinée citoyenne : accueil convivial autour d'un petit déjeuner suivi d'un discours de **Françoise Diaz, adjointe aux Affaires générales.** Puis remise des cartes d'électeurs et de deux livrets de citoyenneté dont celui réalisé par la mairie : « Être citoyen à Saran ». Il y aura plusieurs nouveautés pour cette édition 2018 : témoignages de jeunes majeurs engagés dans la vie de la cité, remise d'une clé USB contenant les posters de la Déclaration universelle des Droits de l'Homme et du Citoyen, des Droits de la Femme et de la Citoyenne d'Olympe de Gouges, la présence d'artistes... Le temps d'échange avec une dizaine d'élue-e-s est le cœur de cette manifestation. Les jeunes majeurs pourront aussi exprimer sur un panneau ce



qu'évoque pour eux la citoyenneté et y être pris en photo. Au final, un moment fort pour ces nouveaux électeurs qui pourront exercer leurs droits de vote lors des prochaines échéances électorales : européennes l'an prochain et municipales en 2020.

• C.J

Sélection 
des principales délibérations
adoptées par
le Conseil Municipal

Vendredi 23 février 2018

- Adhésions annuelles à des associations.

Association française des Communes, Départements et Régions pour la Paix. Association les amis de l'ingénieur Jean-Bertin. Association des Maires du Loiret. Association nationale des Élus en charge du sport. Association de Protection de l'Environnement et des Nappes phréatiques de l'Orléanais. ATTAC 45. CERCIL – Musée-Mémorial des enfants du Vel d'Hiv. Association Eau Secours Orléanais 45. Mouvement du Nid France. STAR 45.

- Approbation d'une convention de groupement de commandes à passer avec Orléans Métropole.

Il s'agit d'un appel d'offres à passer à plusieurs collectivités pour des formations de sécurité et d'habilitations professionnelles pour les agents techniques municipaux.

- Halle des sports du Bois Joly - Désordres de toiture - Protocole d'accord transactionnel avec les sociétés Bouygues bâtiment Centre Sud-Ouest et Allianz I.A.R.D. S.A.

La commune renonce à poursuivre la société mise en cause, en échange d'une indemnité évaluée par un expert, et couvrant notamment la reprise des désordres de toiture.

- Rythmes scolaires - Rentrée 2018.

Le retour à la semaine de 4 jours d'école en maternelle et en élémentaire est acté pour la rentrée 2018/2019.

- Classement dans le domaine public de l'allée Jean-Philippe-Rameau, de l'avenue des Champs Gareaux, de la place Cécile-Chaminade, du lotissement « Les Sablons », des lotissements « Les Sables de Sary » et « Le Chêne Vert ».

Cette délibération régularise l'intervention de la commune pour l'entretien des espaces publics.

NB : l'ordre du jour intégral de chaque séance du conseil municipal et son compte rendu sont accessibles sur le site internet www.ville-saran.fr

Le **Chiffre**
du **Mois**

Chantiers
Jeunes
Bénévoles

7 AVRIL

Vous souhaitez vivre une véritable expérience humaine et d'ouverture au monde et aux cultures ?

Vous avez envie de vivre une expérience citoyenne en vous engageant comme bénévole dans un chantier jeune ? Alors venez nous rejoindre et participer à l'information sur **les « Chantiers de jeunes bénévoles » qui se déroulera le samedi 7 avril de 14h à 16h au Point Information Jeunesse de Saran (02 38 80 34 12)** dans une ambiance sympa et dynamique. Vous aurez l'occasion d'échanger avec des jeunes Saranaises qui ont prévu de partir en chantiers jeunes dès cet été, et de bénéficier de l'expérience, des explications et des commentaires d'un animateur technique et coordinateur de chantiers jeunes. Cette rencontre se clôturera autour d'un goûter convivial.

« Chantiers jeunes bénévoles » : démarche facilitant les échanges entre jeunes d'horizons divers pour réaliser un projet utile à la collectivité (autour de la protection de l'environnement, la restauration d'un lieu, la sauvegarde du patrimoine... en France comme à l'étranger).

Venez nombreux découvrir tout ce qui est à votre porté.

Venez nombreux découvrir tout ce qui est à votre porté.

13 AVRIL

Dans le cadre du partenariat avec le Centre Hospitalier Régional d'Orléans qui propose le 14 avril prochain **la Journée de l'obésité et des maladies chroniques du Loiret** (parc et annexes du château, salle des fêtes, voir page 28 et flyer joint à Repères), cinq classes de l'école élémentaire des Sablonnières participeront à des ateliers ludiques, de sensibilisation et de prévention **le vendredi 13 avril (le matin) à la salle des fêtes.**

BRÈVES

Concours Maisons fleuries

Les saranais souhaitant participer au concours des Maisons fleuries doivent se faire connaître auprès du **service municipal des Espaces verts au 02 38 80 34 61 avant le vendredi 1^{er} juin prochain.**

Lutte contre le bruit

L'arrêté municipal du 23 juin 1998, régit les jours et horaires pendant lesquels certaines activités bruyantes de bricolage et jardinage sont autorisées : **les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30, les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h, les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.**

Autorisation de sortie de territoire

Depuis 2017, l'autorisation de sortie de territoire pour un mineur non accompagné d'une personne détentrice de l'autorité parentale, est rétablie. **Il vous faudra télécharger l'autorisation de sortie de territoire Cerfa N°15646*01 sur le site service-public.fr.** Ce formulaire devra être renseigné et signé par un titulaire de l'autorité parentale. Aucune démarche en mairie ou préfecture n'est nécessaire. L'enfant qui voyage à l'étranger sans être accompagné de l'un des parents, devra présenter les 3 documents suivants :

- sa pièce d'identité (carte d'identité ou passeport),
- le formulaire signé par l'un des parents titulaires de l'autorité parentale,
- la photocopie de la carte d'identité ou du passeport du parent signataire.

Suivi des travaux

<http://www.ville-saran.fr/travaux-et-voirie>



Gymnase Jean-Moulin

Depuis le 26 février, les travaux de réhabilitation du gymnase Jean-Moulin ont débuté. Ils se poursuivront jusqu'à la prochaine rentrée. Ces dernières semaines, les opérations ont porté d'une part sur le dépôt de la toiture de l'ancien bâtiment, et par ailleurs sur le démarrage du gros œuvre du futur bâtiment à usage de vestiaires, ce dernier devant se situer sur la façade est, au niveau de l'entrée actuelle. Une signalétique a été posée en divers lieux du bourg et un document a été distribué afin d'informer et de faciliter l'accès vers les écoles, la mairie, la médiathèque et les espaces de stationnement.

ZAC de la Motte-Pétrée

Les travaux d'aménagement de la nouvelle Zone d'activité économique se poursuivent. Après le terrassement des bassins de rétention et le traitement du sol avant la réalisation de la voirie réalisés dernièrement, ce mois-ci sera consacré aux travaux d'assainissement. L'ensemble de l'aménagement de la ZAC se conclura en novembre prochain.



Centre Marcel-Pagnol

Depuis fin 2017, le centre Marcel-Pagnol vit une cure de jouvence, en toute discrétion. Dans le cadre des ad'AP (Agendas d'accessibilité programmée), différents travaux sont en cours et se poursuivront jusqu'à la mi-avril. Ceux-ci portent sur la réfection des sanitaires, situés à l'entrée du bâtiment, et des quatre salles d'activités.

Dans le détail, le chantier consiste en la mise en place d'un nouvel éclairage, la réfection de l'isolation et des peintures, et la pose de carrelage et de faïence.

L'ensemble de ces travaux sont réalisés en régie, pièce par pièce, et en l'absence des enfants. Ce bâtiment construit voilà vingt-cinq ans bénéficie également d'un embellissement, réalisé en accord avec les agents œuvrant sur place.

Centre Nautique

Depuis la rentrée 2017, des travaux de réfection et d'ad'Ap (Agenda d'accessibilité programmée) sont en cours au centre nautique. Ceux-ci sont effectués lors des périodes de fermeture du centre et des vidanges des bassins.

Ainsi, les vestiaires des femmes ont été partiellement refaits en septembre.

À compter de la mi-avril et jusqu'à la mi-mai, c'est l'ensemble des vestiaires (femmes et hommes) qui vont faire l'objet de travaux. Au programme, réfection des douches et des toilettes, reprise de l'éclairage et installation d'un nouveau réseau d'eau chaude, afin d'éradiquer de manière préventive tout risque de légionellose.

Ces travaux, d'un montant total de 60 000 euros, sont réalisés en régie (par services techniques municipaux) et par des prestataires extérieurs. **Une fermeture partielle des vestiaires est programmée du 16 au 22 avril (entrée unique par le vestiaire femme) avec un fonctionnement normal des activités et une fermeture totale du 23 avril au 13 mai inclus.**



CONTINUONS AVEC VOUS POUR SARAN

Depuis quelques semaines la rénovation du gymnase Jean-Moulin a débuté et va s'étaler sur plusieurs mois. À terme, cette salle sera plus fonctionnelle et va bénéficier d'une véritable rénovation énergétique conforme aux exigences actuelles.

Le Gymnase Jean-Moulin a été la première salle des sports de Saran. Son architecture caractéristique a marqué de nombreuses générations de Saranais venue y pratiquer une activité avec sa classe ou un club sportif. Aujourd'hui encore, Jean-Moulin est l'une des salles les plus fréquentées de la ville. Il nous est apparu judicieux de conserver cette salle en lui redonnant une nouvelle jeunesse. Conserver et rénover le patrimoine municipal pour le maintenir en état est notre choix.

Le service public est-il un patrimoine en danger ? On peut se poser la question au regard de l'attitude de La Poste. Alors que la Direction régionale s'était engagée à maintenir ouvert le bureau des Aydes pendant encore 6 semaines, elle a prétexté un problème technique pour le fermer définitivement et brutalement. Cela démontre une nouvelle fois le mépris avec lequel la Poste traite les Saranais mais aussi les élus de la République qui toutes étiquettes confondues avaient demandé le maintien du Bureau des Aydes.

Ce combat était-il vain ? Assurément non ! Seules les luttes que l'on ne mène pas sont perdues d'avance. Il était impossible de ne pas réagir au diktat de La Poste. La détermination dont on fait preuve les usagers et les élus ont fait reculer la Direction. Sans un stratagème des plus douteux, les Aydes pourraient encore être ouvert aujourd'hui. Cette détermination n'est pas éteinte.

Le débat sur la présence postale doit désormais devenir un dossier métropolitain car il en va de l'aménagement de notre territoire.

Mathieu GALLOIS

pour le groupe majoritaire

Retrouvez-nous sur : continuons-avec-vous-pour-saran.elunet.fr

SARAN MODERNE ET SOLIDAIRE

Saran immobile ?

Pour la santé : que fait la majorité ?

Pour la sécurité : que fait la majorité ?

Pour une ville propre, entretenue et un centre-ville harmonieux : que fait la majorité ?

Pour de réels investissements dans une commune « riche » : que fait la majorité ? Saran a-t-elle encore des projets et une ambition ?

Aucun projet n'est abouti : le centre Bourg, la Châtonnerie, Quelle ...

Les mots nous sont comptés, notre temps non. Alors pour échanger avec vous sur une autre vision de Saran et aussi recueillir vos remarques sur notre ville nous vous proposons **une réunion publique le Mercredi 18 Avril 2018 à 18h30 à la salle du lac.**

Les élus du groupe SMS au Conseil Municipal de SARAN

Conformément au règlement intérieur du conseil municipal, un espace est réservé à l'expression des conseillers n'appartenant pas à la majorité municipale dans le bulletin d'information générale. Chaque groupe politique ou conseiller n'appartenant pas à la majorité municipale dispose au minimum de 500 signes (sans photographie ; hors nom du groupe ou de l'élu, signature et coordonnées du site internet), sur un total de 3 848 signes de la rubrique réservée à la tribune politique, plus un nombre de signes proportionnel à sa représentation au sein du conseil municipal. La fréquence de parution de cette tribune est bimestrielle.

SARAN POUR TOUS

Les désagréments subis par de nombreux habitants au sujet de l'eau potable sont préoccupants. Cela démontre qu'une collaboration étroite et constructive avec Orléans Métropole est indispensable et utile si on veut résoudre ces problèmes et les prévenir à l'avenir. C'est le rôle de la municipalité et d'Orléans Métropole de prévoir des actions de contrôle et de suivi de la qualité de l'eau potable. Bien que les causes semblent avoir été découvertes en cette fin d'année, certains habitants qui m'ont alertée rencontrent encore le même problème d'eau marron coulant de leur robinet. Même si l'eau reste potable... c'est impossible psychologiquement de boire une eau trouble !

Fatima HRICH

et le groupe Saran Pour Tous

ÉLU NON INSCRIT DANS UN GROUPE

Texte non parvenu.

Gérard VESQUES

gerard.vesques@ville-saran.fr

ENTRE DEUX

Née de parents sourds, Adeline Beaujon a grandi ballottée entre deux cultures. Celle de la langue des signes et celle des entendants. Après avoir tenté de s'éloigner de ce vécu, cette jeune trentenaire dotée d'une énergie lumineuse en a fait une richesse et une force. Elle œuvre désormais en tant que trait d'union entre les personnes.

Que ce soit par les participants à la commission d'accessibilité ou aux réunions handicap, dont elle assure l'interprétation en langue des signes depuis huit ans, que ce soit par les téléspectateurs qui ont pu la découvrir lors de ses témoignages sur BFMTV et France2, **Adeline Beaujon** est une figure connue de nombreux Saranais. « Je suis une *Coda* (child of deaf adults). Une enfant entendante de parents sourds. Ma langue maternelle est la langue des signes, qui a sa propre culture. Je suis bilingue » explique-t-elle. Disons-le tout de suite, en évoquant son parcours de vie Adeline n'entend pas « faire pleurer dans les chaumières » ou convoquer le pathos, mais sensibiliser au handicap que constitue la surdité. « Je veux qu'on s'ouvre en France. Que la surdité, comme les autres handicaps soit reconnue » souligne-t-elle. Le rapport à la différence, notre interlocutrice y a été confrontée dès le plus jeune âge avec son frère aîné Damien. « L'enfance n'a pas été

évidente. Il n'y avait pas d'interprète. La langue des signes n'a été réintroduite dans l'éducation que depuis 1991. À l'époque, le sous-titrage à la télévision, c'était du succinct, du raccourci. J'ai jonglé entre le français et la langue des signes. Il m'était difficile de savoir qui j'étais. J'étais perdue entre deux cultures, deux mondes. Mon vécu a été différent de celui



de mon frère qui a lui refoulé. C'était une souffrance quelque part. Pour moi, l'écrit a été très compliqué, pas pour lui ». Très tôt, les deux enfants ont été les traducteurs pour Isabelle et Bernard, leurs parents. « Nous avons eu plus de maturité et

plus vite que d'autres enfants, ça a été un peu compliqué ». Le regard des adultes, les moqueries des autres enfants, « c'était un peu dur, donc on intériorisait. Mes parents avaient honte de leur handicap. On invitait peu d'amis à la maison. C'était la double peine ». Pour autant « on a eu une enfance très heureuse. Avec mon frère, on profitait un peu de la situation » relativise Adeline dans un clin d'œil.

Trouver sa voie

Baby-sitter, agent de nettoyage, barmaid en discothèque, entre petits boulots et études l'adolescence se passe. « J'ai eu un bac pro comptabilité et à l'âge adulte j'ai décidé de prendre mon envol ». Un essai infructueux à Paris, puis le retour à Saran, et un emploi chez le numéro un de la vente en ligne. « Là-bas, il y avait une personne sourde. J'ai donc traduit. Ça a été un petit

déclic, alors même que je voulais me défaire de tout cela. Je suis allée voir l'ARH (Agence régionale de l'hospitalisation) pour leur faire savoir que je parlais la langue des signes. On a fait rentrer quatre personnes sourdes dans l'entreprise et on les a formées. J'ai par ailleurs aidé une autre personne à trouver du boulot. Il n'est pas rare de croiser une personne sourde

diplômée bac+5 préparatrice de commandes. Ces personnes doivent faire trois fois plus leurs preuves car la surdité n'est pas connue par les entreprises. Il reste encore beaucoup à faire. Pour nous, la surdité n'est pas un handicap, mais pour la société

et la MDPH, si. Il manque juste un sens à ces personnes. C'est juste un problème de communication ». Difficile de se construire, ou tout du moins de se trouver, lorsque l'on évolue en permanence entre deux langues, deux cultures, et deux environnements relationnels. Adeline en convient « j'ai enfin compris qui j'étais à 25 ans, lorsque j'ai rencontrée une personne également *Coda*. J'ai croisée Sonia Ceffa, qui a vingt ans de plus que moi et qui est traductrice en langue des signes. Ça a été ma thérapie ». Membre de l'association *Coda France* depuis deux ans et de *Coda international* depuis novembre, notre interlocutrice a

LES VOIX MONDÉES



avoir une vie privée. Maintenant, je suis épanouie et heureuse. Et j'ai des projets ».

Rompre le silence

Il y a près de trois ans, le film « La famille Bélier » a remporté un franc succès. Cette comédie multi Césarisée a mis en lumière auprès du grand public la vie d'une famille avec des parents sourds. « Je me suis retrouvée dans le film » confie Adeline. « Je pensais rire. J'ai beaucoup pleuré. J'ai été extrêmement touchée. Je ne pensais pas que ça allait m'atteindre autant. J'ai mis deux jours pour m'en remettre ». BFMTV était en quête de témoignages. « C'est une personne sourde qui m'a dit d'appeler. Il ne s'agissait pas de parler pour et à la place des autres, mais de m'exprimer sur mon vécu ». L'an dernier, Adeline a également participé à l'émission « Mille et une vies », animée par Frédéric Lopez et diffusée sur France2. « Ce fut une bonne expérience. J'ai témoigné avec une jeune femme de déficients visuels. Je me suis rendu compte des similitudes de nos vécus. Ce vécu rend plus fort et c'est d'une richesse incroyable. En grandissant on s'en rend compte. C'est une chance et il faut l'exploiter ». Pourquoi témoigner ? « Pour rompre le silence et sensibiliser sur le monde des sourds. Pour parler aussi des enfants sourds. Pour sensibiliser également les parents atteints de surdit , afin qu'ils arr tent de faire de leurs enfants des traducteurs. Ils ont droit   leur enfance ». Malgré un d but de m diatisation, beaucoup reste   faire. « Il y a une m connaissance g n rale de la surdit , qui se heurte au refus d'accepter la diff rence de l'autre. L' volution de la soci t  est tr s l g re, notamment en mati re d'accessibilit .   l'h pital d'Orl ans, par exemple, un service public, on doit payer un traducteur de sa poche alors que l'h pital pr tend avoir un interpr te. Ce n'est pas normal. M me avec la loi de 2005 et la d marche d'inclusion, il reste de nombreux obstacles.   l' cole, les auxiliaires de vie scolaire n'assurent que quelques traductions et quelques heures par semaine. La langue des signes est riche et je pense qu'elle de-

vrait  tre obligatoire   l' cole. Ne serait-ce que pour savoir dire « Bonjour », « Merci », « Au revoir ». Il y a un an, en compagnie du slameur Ange Minkala, Adeline a justement sign  un plaidoyer musical en faveur de la langue des signes. « Il y a eu un impact derri re. Je ne pensais pas que



Image de l'op r : Ange Minkala - Les voix du silence avec Adeline Beaujon

SUR YOUTUBE

Ange Minkala « Les Voix du silence », avec Adeline Beaujon.

cela toucherait autant de monde, et notamment des personnes sourdes. Je me sens soutenue par celles-ci. Je ne suis pas leur porte-voix, je suis juste l'interm diaire de leur condition ».

Outre un rendez-vous   la m diath que le 28 avril, Adeline Beaujon a d'ores et d j   une autre  ch ance en perspective : quatre jours de conf rence en compagnie de trois autres intervenantes   New York. « La langue des signes n'est pas internationale, mais on arrive   communiquer » pr cise-t-elle. Une nouvelle occasion de se faire entendre.

• Arnaud Guilhem

trouv  sa voie.

« J'exerce en tant qu'interface langue des signes en lib ral et je travaille   mi-temps   l'Urepeda (Union r gionale des associations de parents d'enfants sourds et malentendants), en lien avec Cap Emploi et avec un financement de l'Agefiph. J'ai pris du recul. Je suis sollicit e, j'ai des propositions de travail et c'est tr s valorisant pour moi. C'est une forme de reconnaissance et  a me rend fi re. Je suis fi re de mes parents avec qui je suis fusionnelle. Ils nous ont appris de nombreuses valeurs comme le respect et la tol rance. J'ai la chance d'exercer un m tier qui me pla t. Je suis tr s occup e, tr s investie, mais j'arrive  

  LA M DIATH QUE

Histoires pour les grandes oreilles

Une histoire lue par C cile Gaultier, interpr t e en langue des signes par Adeline Beaujon, et des histoires dans le noir, avec accompagnement au violoncelle par Camille M chain.

Samedi 28 avril   10h30

  partir de 4 ans

Gratuit sur inscription



Billes en tête

Créée en 1991 et affiliée à la Fédération française de billard, la section de l'USM Saran rassemble une quarantaine d'adeptes du billard carambole, ou billard français. Une discipline sportive que l'on peut pratiquer en tant que loisir ou lors de compétitions.

Cest au 157 allée Jacques-Brel, dans une salle en vis-à-vis du centre culturel, que se retrouvent à l'envi les membres de l'USM Saran Billard. Sur place, l'embarras du choix, avec cinq tables de billard à disposition. Les adhérents se retrouvent et se mesurent à tout moment de la journée, dans une ambiance sympathique et détendue. « Nous pratiquons le billard français ou billard carambole, avec quatre modes de jeux différents » précise **Dominique Pagégie, secrétaire de la section**. Un jeu de billard à trois billes, avec en général deux joueurs. « La section compte 43 adhérents, elle est plutôt masculine, mais nous sommes ouverts à tous. Du débutant au plus confirmé. Ici, nous évoluons jusqu'au niveau régional. On peut apprendre à jouer avec quatre moniteurs, dès 7-8 ans ». 7-8 ans ? « C'est juste une raison de taille. Nous disposons de rehausseurs si nécessaire. Nous accueillons ainsi des jeunes dans le cadre des TAP ». Pratique conviviale, pratique afin de maintenir son niveau ou progresser, pratique dans le cadre des loisirs, la discipline peut s'exercer selon le goût de chacun. « C'est selon l'état d'esprit » résume notre interlocuteur. « Près de la moitié de nos adhérents sont des compétiteurs. Nous avons deux équipes qui par-

ticipent à un championnat dans le Loiret, nous jouons tous les jeudis matins. Les entraînements ont lieu le vendredi matin. La Fédération française de billard organise pour sa part des compétitions le week-end. Au sein de la section nous avons aussi un championnat interne et nous organisons des tournois amicaux. Tout le monde se rencontre, se mesure. Celui qui gagne offre un pot ». Au billard, la convivialité est un maître-mot.

Concentration, technique, stratégie

Historiquement le billard est apparu dès le XV^e siècle. Il dérive du croquet et a les mêmes origines que le golf. Dans la pratique, ce sport requiert et favorise des qualités que l'on retrouve dans d'autres disciplines comme le tir à l'arc ou encore le tir au pistolet. En premier lieu, la concentration, couplée à l'adresse. « On se surprend à être en apnée » confie Dominique Pagégie. Puis la technique, que l'on acquiert par l'entraînement et la pratique. Le billard est également

un jeu de stratégie. « Anticiper les coups, lire le jeu, c'est fondamental ». À l'instar du jeu d'échecs. Une discipline qui revêt donc un aspect psychologique : il faut être solide mentalement, patient et tenace, d'autant plus en compétition. Selon Magali Declunder, dix fois championne d'Europe « le billard est un combat contre soi-même, avant d'être un face-à-face avec l'adversaire ». Pour pratiquer ce

sport, une queue de billard et éventuellement un gant sont nécessaires. Soit un équipement au coût modique voire très abordable. « La saison commence en septembre. L'adhésion à L'USM Saran Billard est la moins chère du département (140 euros pour les Saranais et 160 euros pour les extérieurs). Les adhérents disposent d'un pass qui leur permet d'accéder à la salle tous les jours et sur un large créneau horaire » détaille Dominique Pagégie. Les personnes intéressées peuvent pousser la porte de l'USM Saran Billard. Elles en prendront à coup sûr plein les mirettes.

• **Arnaud Guilhem**

USM BILLARD EN BREF

Président : Christian Hurault
Sécretaire : Dominique Pagégie
Trésorier : Daniel Moulinjeune
Téléphone : 02 38 73 32 78
usmsaranbillard@sfr.fr
billardsaran.jimdo.com



- 19 MAI 2001 -

INAUGURATION DE LA NOUVELLE ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE DU BOURG

Succédant à l'ancienne école communale du Bourg, dont les locaux sont à ce jour dévolus à l'École municipale de musique, la nouvelle école élémentaire du Bourg, qui accueille actuellement 351 élèves, a été inaugurée le samedi 19 mai 2001 par Marie-Aline Maison, sa directrice, et Michel Guérin, maire de Saran.

Ce projet de construction de la nouvelle école, située rue de la Fontaine, remonte à la deuxième partie des années 90. Il s'agissait pour l'équipe municipale de réaliser « Une nouvelle école fonctionnelle, à la fois moderne et dans le respect des traditions. Une école répondant aux besoins et à l'intérêt des enfants d'aujourd'hui et de demain » selon les termes de **Serge Patinote, adjoint à l'enseignement.**

La pose de la première pierre de « L'école du millénaire » eu lieu le samedi 4 mars 2000. Moins d'un an plus tard, soit en janvier 2001, le nouveau bâtiment était livré. Dans la foulée, durant les vacances de février, il fut procédé au déménagement de l'ancienne école et à l'aménagement dans le nouvel édifice. La première rentrée eu lieu le lundi 5 mars 2001.

Du début du projet jusqu'à l'ouverture de l'école, équipe enseignante, parents d'élèves, techniciens et élus collaborèrent afin d'élaborer le cahier des charges de l'école. Parmi les innovations, une salle vidéo, une salle informatique, une salle d'arts plastiques et une véritable bibliothèque, l'ensemble étant doté du matériel nécessaire, sans oublier un restaurant, se substituant à la traditionnelle cantine, et un jardin. De légers réaménagements, comme dans la cour, intervinrent peu de temps après l'inauguration.

Les écoliers prirent également part à ce projet et apportèrent leur pierre à l'édifice : celle-ci, située dans l'entrée de l'école, contient une boîte. Une boîte

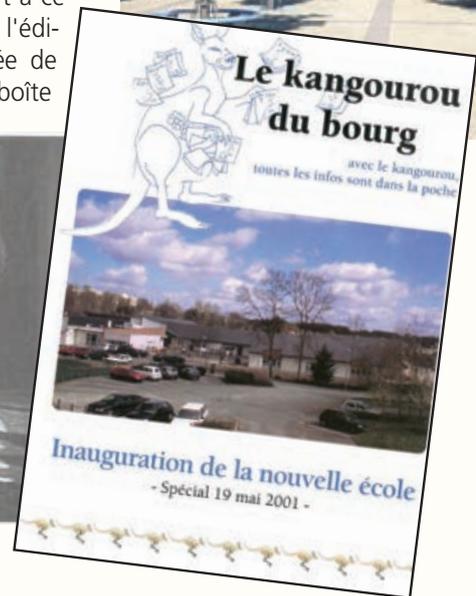
dans laquelle chaque classe a déposé un objet symbolisant l'école.

• A.G

Remerciements à Mesdames Catherine Prudent, Cécile Rabret, Isabelle Santos et Zorica Zukovic de l'école élémentaire du Bourg... Et au « Kangourou du bourg », le journal de l'école (« Avec le kangourou, toutes les infos sont dans la poche »).



Enseignants et Atsem lors de l'inauguration le 19 mai 2001



CARNET DE ROUTE février 2018

Nous félicitons les jeunes mariés

Aïssa LAOUAR et Elodie BRIN – 10 février

Nous saluons l'arrivée de

Samuel PAILLET – 1^{er} février

Raphaël VERPET – 7 février

Marius RANDRIANARIVONY – 9 février

Tayron HORNBERGER – 11 février

Tess BARUTAUD – 13 février

Pierre-David EBAKA - 26 février

Nous regrettons le départ de

Raymond TEMPLIER - 92 ans – 1^{er} février

Ginette PATUREAU veuve UTARD – 83 ans – 3 février

Sauveur GIACCHI – 77 ans – 10 février

Roger FURNAL – 70 ans – 16 février

Gilberte BROUSSAS – 92 ans – 25 février



Journée de l'obésité des maladies chroniques du Loiret

Sam. 14 avril 2018
SARAN // salle
des fêtes
À partir de 9 h 30

GRATUIT
TOUT PUBLIC

c O r p s
A
r p ...

CONFÉRENCES / MISE EN BEAUTÉ /
RELAXATION / ACTIVITÉ PHYSIQUE /
ATELIERS CUISINE / MASSAGE /
ÉCHANGES / STANDS...

Informations et inscriptions sur :
<http://loiret.franceolympique.com>

Saran

{ Ensemble, vivons notre ville ! }



www.ville-saran.fr

